

FRONTIÈRES TERRESTRES

LA TUNISIE ANNULE LE TEST PCR POUR LES ALGÉRIENS

Page 4

RENTRÉE SCOLAIRE 2022

**VERS
LA CRÉATION
DES MARCHÉS
« RAHMA »**

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4560 | Mardi 2 août 2022 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

VOLS ALGER-PARIS

**PROGRAMME
PRESQUE
COMPLET CHEZ
AIR ALGÉRIE**

Page 16

**ARMÉE, DÉTENUS D'OPINION, SOMMET ARABE D'ALGER,
INVESTISSEMENT DES ÉTRANGERS...**

CE QU'A DIT TEBBOUNE

Pages 2-3



EXPORTATIONS

**LE CIMENTIER GICA
OBTIENT LA CERTIFICATION
EUROPÉENNE CE**

Page 4



DÉPÔT DES COMPTES SOCIAUX
DE L'EXERCICE 2022

**PROROGATION
DU DÉLAI AU
31 DÉCEMBRE**

Page 5

ABDELMADJID TEBBOUNE :

« L'Algérie s'attèle à attirer les investissements de pays frères et amis »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé la préparation en cours d'une nouvelle loi punissant sévèrement ceux qui s'emparent des terres domaniales.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

"Nous regrettons de voir des gens, de connivence avec certains responsables, occuper des bidonvilles que nous avons démolis et en avons relogé les propriétaires dans des foyers décentes", a déploré M. Tebboune lors de son entrevue périodique avec la presse nationale, diffusée dimanche sur les chaînes de télévision et de radio nationales, assurant que "nous parviendrons à éliminer cet état de fait".

"Une loi qui prévoit une punition sévère contre ceux qui s'emparent illégalement des terres domaniales, verra très bientôt le jour", a-t-il précisé.

Dans ce contexte, le président de la République a affirmé que "la démocratie et la sécurité du citoyen n'existent que dans un Etat puissant, en ce sens qu'un Etat faible sera incapable de protéger ses citoyens et s'inclinera devant la force d'autrui".

Et d'ajouter que l'Algérie poursuivra ses efforts pour éliminer l'habitat précaire "afin de préserver la dignité des Algériens", rappelant la distribution de plus de 3,5 millions de logements depuis 2013.

L'Etat continuera également à réaliser ses programmes de logements, toutes formules confondues, y compris la formule sociale, souligne le président Tebboune, qui a expliqué que les efforts consentis

dans ce sens ont abouti à un recul significatif de l'âge d'accès au logement.

"Nous continuerons sur la même lancée jusqu'à ce que les futurs demandeurs de logement puissent en recevoir les clés dans un délai de 6 mois à un an", a-t-il conclu.

L'Algérie œuvre en permanence à attirer les investissements étrangers

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a affirmé que l'Algérie œuvrait en permanence à attirer les investissements étrangers, compte tenu des opportunités offertes sur l'ensemble du territoire national.

L'Algérie s'attèle à attirer les investissements de pays frères et amis à l'image du Qatar, de la Turquie, de l'Arabie saoudite et de certains pays considérés comme alliés stratégiques à l'instar de l'Italie et autres, a précisé le Président Tebboune lors de sa rencontre périodique avec la presse nationale, diffusée dimanche sur les chaînes de radio et de télévision nationales, publiques et privées.

S'agissant de la coopération économique avec la Turquie, le président de la République a rappelé que ce pays était le plus grand investisseur étranger en Algérie à travers de nombreux projets à l'instar du complexe sidérurgique d'Oran dont la production a doublé et s'est orientée vers l'exportation, en sus d'autres investissements dans les domaines du textile et des industries légère et moyenne.

Mettant en avant "les relations historiques unissant l'Algérie et la Turquie qui n'ont jamais été entachées de problèmes", le président de la République a estimé qu'il s'agit-là d'un atout qui contribue à l'attraction de davantage d'investissements.

Dans ce sillage, le président Tebboune a

évoqué les investisseurs étrangers ciblés par l'Algérie, entre autres, les Qataris et les Saoudiens. L'Italie demeure "un allié stratégique" étant le premier pays européen en termes de relations économiques avec l'Algérie, a-t-il soutenu.

"Depuis la Guerre d'indépendance, nous n'avons connu aucun problème, ni litige ou différend avec l'Italie", a ajouté le chef de l'Etat, rappelant que l'Italie était un soutien solide à chaque fois que l'Algérie passait par des moments difficiles, y compris durant la tragédie nationale.

Mettant en avant "la bonne foi des investisseurs italiens qui travaillent dans le silence", le président de la République a rappelé l'existence de centaines de sociétés italiennes activant en Algérie.

Le renforcement de ces relations, précise le président de la République, se poursuit avec le lancement de la phase de la production conjointe, mettant en exergue les efforts en cours pour créer des partenariats algéro-italiens dans divers domaines, dont la mécanique, l'automobile, la construction navale, les minoteries et le secteur de la défense nationale, outre les projets dans le domaine d'installation des équipements.

L'Algérie satisfait en grande partie aux conditions d'adhésion aux Brics

M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé que l'Algérie satisfaisait, en grande partie, aux conditions d'adhésion aux Brics.

"L'adhésion au Groupe BRICS est tributaire de conditions économiques auxquelles l'Algérie satisfait en grande partie", a souligné le Président Tebboune.

A une question de savoir si l'Algérie ambitionnait d'adhérer à ce groupe, le président de la République a rassuré que "cela est envisageable, mais n'anticipons

pas. Ce qui est sûr, c'est qu'il y aura de bonnes nouvelles", ajoutant que "l'Algérie s'intéresse aux BRICS, en ce qu'ils constituent une puissance économique et politique".

"L'adhésion à ce groupe mettrait l'Algérie, pays pionnier du non-alignement, à l'abri des tiraillements entre les deux pôles", a-t-il ajouté.

Le Groupe Brics comprend les pays aux taux de croissance les plus exceptionnels. Il s'agit du Brésil, de la Russie, de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique du Sud.

Augmenter les salaires et l'allocation chômage

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réitéré son engagement d'augmenter les salaires et l'allocation chômage, au regard "des recettes supplémentaires" engrangées par l'économie nationale.

Assurant que la bataille menée actuellement par l'Etat était celle du recouvrement et de la préservation de la dignité du citoyen algérien, le président de la République a fait savoir que ces décisions allaient être introduites dans le cadre de la loi de finances 2023 à travers l'augmentation du point indiciaire ou des salaires directement à un niveau raisonnable.

Il a fait état, à ce propos, de "la possibilité d'augmenter les salaires à la faveur d'une seule décision ou de manière progressive tout au long de l'année", relevant toute l'importance de prendre "des mesures précises pour qu'il n'y ait pas de distribution de la rente qui contribuerait à la création de l'inflation".

Le président de la République a ajouté que les capacités dont dispose l'Algérie lui permettent de récupérer, à moyen terme, la valeur du dinar.

R. R.

La loi sur l'investissement publiée au Journal officiel

PAR RANIA NAILI

Du nouveau pour l'investissement en Algérie. La nouvelle loi régissant l'acte d'investir a été publiée ce dimanche 31 juillet au Journal officiel, mais son entrée en vigueur doit attendre la promulgation des textes d'application. Plusieurs articles se terminent par les modalités d'application des dispositions sont définies par voie réglementaire.

Après un long accouchement, le texte a été finalement validé en Conseil des ministres, avant d'être validé par le Parlement.

Selon l'article 1, la nouvelle loi a pour objet de fixer les « règles régissant l'investissement, de définir les droits et obligations des investisseurs et les régimes d'incitation applicables aux investissements dans les activités économiques de production de biens et de services, réalisés par des personnes physiques ou morales, nationales ou étrangères, résidentes ou non résidentes. »

Le nouveau code se fixe sept grands objectifs : « développer les secteurs d'activités prioritaires à forte valeur ajoutée, assurer un développement territorial durable et équilibré, valoriser les ressources naturelles et les matières premières locales, favoriser le transfert tech-

nologique et de développer l'innovation et l'économie de la connaissance, généraliser l'utilisation des technologies nouvelles, dynamiser la création d'emplois pérennes et de promouvoir la compétence des ressources humaines et renforcer et d'améliorer la compétitivité de l'économie nationale et sa capacité d'exportation. » (Article 2)

L'article 3 garantit la liberté d'investir en Algérie.

La nouvelle loi consacre la « liberté d'investir : toute personne physique ou morale, nationale ou étrangère, résidente ou non résidente, souhaitant investir, est libre de décider de son investissement, dans le respect de la législation et de la réglementation en vigueur.

Le nouveau code consacre aussi la transparence et l'égalité dans le traitement des investissements. »

Parmi les nouveautés contenues dans cette nouvelle loi sur l'investissement, la possibilité pour un investisseur d'introduire un recours auprès de la présidence algérienne.

Le texte institue auprès de la présidence de la République, d'une « Haute commission nationale des recours liés à l'investissement », désignée ci-après la « commission », chargée de statuer sur les recours introduits par les investisseurs.

« Les recours sont adressés à la commission dans un délai n'excédant pas deux mois, à compter de la notification de la décision contestée. La commission doit statuer sur ces recours dans un délai qui ne doit pas dépasser un mois, à compter de la date de sa saisine ».

Selon la nouvelle loi, deux organes sont chargés de l'investissement en Algérie : le Conseil national de l'investissement et l'Agence algérienne de promotion de l'investissement.

Le CNI, qui a été créé le 20 août 2001, est chargé de « proposer la stratégie de l'Etat en matière d'investissement, de veiller à sa cohérence globale et d'en évaluer la mise en œuvre. » Il élabore un rapport annuel d'évaluation qu'il adresse au président de la République.

Régimes d'incitation

Pour l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) qui remplace l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi), est chargée notamment de « promouvoir et de valoriser, en Algérie ainsi qu'à l'étranger, l'investissement et l'attractivité de l'Algérie, en relation avec les représentations diplomatiques et consulaires algériennes à l'étranger » ainsi de « suivre l'état d'avancement des projets d'investisse-

ment. » Parmi les prérogatives de l'AAPI figure celle « d'accompagner l'investisseur dans l'accomplissement des formalités liées à son investissement ».

L'article 19 de cette loi dispose que le « guichet unique des grands projets et des investissements étrangers, à compétence nationale, est l'interlocuteur unique chargé des missions d'accompagnement dans l'accomplissement de toutes les démarches nécessaires à la concrétisation des grands projets d'investissement et des investissements étrangers. »

La nouvelle loi introduit le principe de sanction contre toute entrave à l'investissement.

« Quiconque, de mauvaise foi, entrave par quelque moyen que ce soit l'acte d'investir, est puni conformément aux dispositions prévues par la législation en vigueur. » (Article 37)

L'article 24 définit trois types de régimes aux investisseurs qui peuvent en bénéficier, sur demande : le régime d'incitation des secteurs prioritaires, le régime d'incitation des zones auxquelles l'Etat accorde un intérêt particulier et le régime d'incitation des investissements revêtant un caractère structurant.

La nouvelle loi fixe aussi des délais aux investisseurs pour réaliser leurs projets.

R. N.

ARMÉE, DÉTENUS D'OPINION, SOMMET ARABE D'ALGER...

Ce qu'a dit Tebboune

Le président Abdelmadjid Tebboune a fait plusieurs annonces lors de sa rencontre avec des médias nationaux qui a été diffusée dimanche soir.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Il a indiqué que l'initiative de rassemblement serait le prolongement des lois de la Rahma, de la Concorde civile et de la Réconciliation nationale et toucherait tous les « fourvoyés qui ont fini par réaliser que leur avenir était assuré dans leur pays et non pas par certaines parties étrangères. » Soulignant que cette initiative concernera également ceux qui « ont préféré s'éloigner pour avoir été maltraités », le président de la République a affirmé que les « tentatives de certaines parties hostiles à l'Algérie seront vouées à l'échec face à ce peuple vaillant et résistant », selon le compte rendu de l'agence officielle APS. L'occasion était également pour Tebboune de rappeler que « les adeptes de la période de transition et du cinquième mandat ont essuyé un échec, de même que ceux qui tentent d'ouvrir la voie à l'intervention étrangère en Algérie. A ceux-là je dis : ne perdez pas votre temps, car nous n'accepterons point cela et nous ne l'autoriserons jamais ». « L'initiative de rassemblement sera le prolongement des lois de la Rahma, de la Concorde civile et de la Réconciliation nationale décrétées auparavant pour la prise en charge du dossier de la tragédie nationale », a rappelé le président Tebboune, précisant que ces trois initiatives étaient « limitées dans le temps et les délais pour en bénéficier serrés ». Cette initiative sera élaborée sous forme de projet de loi à soumettre au Parlement, étant « le véritable représentant du peuple », a-t-il poursuivi.

« Une armée pacifique »

L'Armée nationale populaire (ANP) est une « armée pacifique qui poursuit sa mission de protection de la patrie, en fidélité au message des chouhada », a déclaré le président Tebboune.

L'ANP est une « armée-nation et la nation est protégée par son armée, a-t-il dit. Notre armée est pacifique, n'a jamais dérogé aux us internationaux, et poursuit sa mission de protection de la patrie, en fidélité au message des chouhada ». Evoquant le lien



armée-peuple, le président de la République a assuré que « nous avons nos propres moyens, notre armée est forte et le peuple algérien, si fort, jouit de la fierté nationale et demeure attaché à l'unité nationale ». Au sujet du défilé militaire organisé à l'occasion de la célébration du 60e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, le président de la République a considéré que ce défilé « s'inscrit dans les traditions des pays, à l'instar de l'Algérie, libérée d'ailleurs par la force armée et non par une indépendance offerte par quiconque ». L'Algérie a dû payer « un lourd tribut pour son indépendance, c'est-à-dire la vie de millions de martyrs », a-t-il rappelé. L'organisation du défilé militaire est en fait un « retour à la source », et le peuple algérien « attendait un tel défilé depuis près de 30 ans », a-t-il souligné. « Toutes les grandes puissances organisent de telles parades, à l'exemple de l'Algérie, un grand pays en Afrique et influent en Méditerranée, comme en témoignent plusieurs événements. »

Sommet arabe d'Alger

Le président Tebboune a indiqué que le prochain sommet arabe « sera un succès dans la mesure où l'Algérie n'a aucune autre intention derrière l'organisation de ce Sommet que d'œuvrer pour l'unification des rangs arabes ». « Les dernières années ont

connu une grande détérioration des relations et l'apparition de différends et de désaccords entre plusieurs pays arabes », a-t-il dit. En dépit de ces différends, ajoute M. Tebboune, « tous les pays vont se retrouver en Algérie, qui n'a de problème avec aucun pays arabe et respecte tous les Etats », relevant « tout l'intérêt pour la Ouma arabe de se rencontrer en Algérie, qui est, de surcroît, la mieux placée pour unifier les rangs et mener des médiations pour régler certains différends ».

Evoquant la participation de la Syrie au Sommet d'Alger, le président de la République a indiqué que la présence de ce pays faisait l'objet d'une concertation entre les pays arabes, expliquant que « d'un point de vue juridique, la Syrie est considérée comme un des pays fondateurs de la Ligue arabe, et sa présence au Sommet serait tout à fait normale, mais d'un point de vue politique, il existe encore quelques différends ». Le président Tebboune a fait état, dans ce sens, d'une « compréhension de la part des frères syriens qui affirment ne pas vouloir être une source de division des rangs plus qu'ils ne le sont déjà », relevant la poursuite des contacts entre les frères arabes concernant cette participation.

Enfin, le président de la République a souligné qu'en dépit de ces différends, « l'Algérie œuvre avec une ferme conviction à

réaliser l'unité des frères arabes ». Quant à la question palestinienne, le président de la République a révélé que l'Algérie œuvrait à abriter une réunion des factions palestiniennes avant le sommet arabe.

Tebboune a souligné que l'Algérie « jouit de toute la crédibilité » pour pouvoir réconcilier les factions palestiniennes, étant « le seul pays qui n'a pas de calculs étroits à ce propos, de même qu'il se tient aux côtés de l'Organisation de libération de la Palestine en tant qu'unique représentant légitime du peuple palestinien ». « Sans unité et sans unification des rangs, l'indépendance de la Palestine ne saurait être réalisée », a affirmé le Président Tebboune. Il a évoqué, par ailleurs, la confiance dont jouit l'Algérie auprès de toutes les parties palestiniennes, dont le mouvement Hamas, faisant état d'un travail en cours pour « organiser une conférence ou une rencontre de l'Organisation de libération de la Palestine en Algérie et ce, avant la tenue du Sommet arabe, dans le souci de réussir à les réconcilier ».

Détenus d'opinion

Le président Abdelmadjid Tebboune a affirmé « qu'il n'y avait pas de détenus d'opinion en Algérie », soulignant que toute personne qui pratique la diffamation et l'insulte sera poursuivie et jugée conformément aux dispositions du droit commun. « Il n'y a pas de détenus d'opinion en Algérie et la prétendue existence de ce genre de détenus relève du mensonge du siècle », a affirmé M. Tebboune.

Le chef de l'Etat a souligné que toute personne qui pratique l'insulte et la diffamation « doit être poursuivie et jugée conformément aux dispositions du droit commun et ce, quel que soit son statut », ajoutant que « l'immunité ne concerne que les élus parlementaires » et que celle-ci « peut même être levée dans certains cas », selon le compte rendu de l'agence officielle.

Il a expliqué que quel que soit le statut de la personne, rien ne lui confère le droit de porter atteinte et de dénigrer les institutions de l'Etat ou les symboles de l'Histoire du pays comme l'Emir Abdelkader. Tout en affirmant que la liberté d'expression est garantie en Algérie, à condition qu'elle s'exerce dans un cadre civilisé, le Président Tebboune a ajouté que les opposants peuvent exprimer leurs points de vue mais, a-t-il dit, qu'ils soient des porte-voix de parties actives à l'étranger, ceci ne saurait être accepté.

L. B.

PROBLÈMES AU MALI

Son règlement passe par la mise en œuvre de l'accord d'Alger

PAR RACIM NIDHAL

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé que le règlement des problèmes auxquels fait face le Mali passait par la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger.

"Tant que l'accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger n'a pas été mis en œuvre, les problèmes auxquels est confronté le Mali perdureront, car le pourrissement de la situation est tel que n'importe qui s'arroge le droit de s'immiscer dans les affaires de ce pays", a souligné le Président Tebboune lors de sa rencontre périodique avec la presse nationale, diffusée dimanche sur les chaînes de télévision et les stations radio nationales.

Après avoir souligné l'importance de l'unité malienne, le président de la République a exprimé la disponibilité de l'Algérie à

apporter son assistance matérielle et organiser des rencontres en Algérie ou au Mali entre belligérants maliens, rappelant que la volonté dont fait preuve l'Algérie à ce sujet, fait défaut pour bien d'autres pays.

"A chaque fois que nous tentons de rassembler les frères dans un pays donné, certaines parties s'ingèrent (...), l'Algérie est enviée pour son rôle", a-t-il ajouté, affirmant que l'Algérie "traite avec les Etats africains de bonne foi et avec sincérité pour régler les problèmes".

Après avoir reconnu l'existence du terrorisme au Mali, le président Tebboune a indiqué que ce terrorisme "est provoqué, en partie, pour des raisons stratégiques qui poussent d'autres pays à le nourrir".

Le président de la République a appelé les Maliens, notamment les dirigeants maliens, à "se conformer à la Légimité, redonner la parole au peuple, organiser des élections, retourner à la Constitution et à ne pas lais-

ser les circonstances politiques exceptionnelles actuelles perdurer", mettant en garde contre le fait que leur pays "est convoité par d'autres pays".

Les dossiers des ressortissants algériens agressés à Gao (Mali) et des diplomates kidnappés dont deux avaient trouvé la mort ne sont pas encore classés, a martelé le Président Tebboune, soulignant que les auteurs devront répondre de leurs actes.

"Les auteurs seront condamnés. Nous avons une idée de qui serait derrière l'attaque ciblant les Algériens à Gao", a assuré le Président Tebboune, rappelant que "les enquêtes sont en cours et nos soupçons sont confirmés", a-t-il ajouté.

Concernant le dossier libyen, le Président de la République a affirmé que l'Algérie soutient la partie légitime en Libye et les décisions du Conseil de sécurité. "Nous sommes pour la légitimité et en faveur des résolutions du Conseil de sécurité. Nous

soutenons l'initiative d'unification des rangs des frères libyens ainsi que la solution interlibyenne loin de toute ingérence", a expliqué le Président de la République, mettant l'accent sur la nécessité "d'organiser des élections, étant la seule solution légitime". L'Algérie appelle, depuis deux ans, à l'organisation d'élections en Libye, d'où "la constitution du gouvernement de M. Abdelhamid Debeibah et du Conseil présidentiel, présidé par M. Mohamed al-Manfi", a-t-il mis en avant.

L'Algérie n'intervient pas dans les affaires internes des Libyens, a relevé le Président de la République, ajoutant que Sonatrach avait gelé ses activités en Libye dans l'objectif de "laisser le temps aux Libyens de régler leurs problèmes et maintenant, ce sont les frères Libyens eux-mêmes qui insistent pour que Sonatrach revienne en Libye".

R. N.

EXPORTATIONS

Le cimentier Gica obtient la certification européenne CE

Le Groupe industriel des ciments d'Algérie « Groupe Gica », à travers sa filiale Société des ciments d'Ain El Kebira, a obtenu, en juillet dernier, un certificat de conformité aux normes européennes CE (Conformité européenne) concernant trois types de ciment, certifié par l'Association française de normalisation (Afnor), a rapporté ce lundi 1er août 2022 le ministère de l'Industrie.

Cela concerne (Gica Moudhad) CEM I 42.5 N- LH /SR5, (Gica béton- ciment portland) CEM II/A6L 42.5 N et (Gica béton) CEM II/A6L 42.5 R.

Cette reconnaissance intervient après vingt mois d'examen minutieux mené par l'association Afnor auprès des cadres de la filiale d'Ain El Kebira.

En obtenant ce marquage, le groupe Gica pourra renforcer sa présence sur le continent européen en exportant sa production de ciment, après avoir pénétré les marchés italien, espagnol et britannique.

Cette reconnaissance s'ajoute au certificat de conformité des normes de l'American Petroleum Institute pour la production de ciment pétrolier utilisé dans le secteur des hydrocarbures, obtenu en juillet 2019, ce qui a permis de répondre à la demande nationale estimée à environ 200.000 tonnes par an.

Le groupe Gica a également contribué de manière significative à la satisfaction de la demande nationale de ciment, avant de pouvoir pénétrer les marchés étrangers à partir de 2018.

En effet, les exportations se sont élevées à 2,247 millions de tonnes en 2021, vers plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest comme la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Mauritanie, le Sénégal, le Cameroun, le Bénin, la Guinée, en plus d'autres marchés en l'Amérique latine et dans les îles des Caraïbes comme le Brésil, le Pérou, la République dominicaine, Haïti, ainsi qu'un certain nombre de pays européens.

R. N.

FRONTIÈRES TERRESTRES

La Tunisie annule le test PCR pour les Algériens

Pendant plus de deux ans, les frontières algéro-tunisiennes ont connu une période de fermeture totale. Cependant, sous instructions des deux présidents algérien et tunisien, les frontières terrestres reliant les deux pays ont été rouvertes le 15 juillet passé.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Dans ce même sillage, la Tunisie a décidé de mettre à disposition des touristes algériens quelques avantages. Notamment, l'exemption de ces derniers de l'obligation de se soumettre aux retombées liées aux infractions du stationnement.

Dans un autre contexte, et pour le respect des conditions sanitaires d'entrée en Tunisie, cette dernière oblige les touristes de 18 ans à présenter un document prouvant le suivi complet du processus de vaccination. Dans le cas contraire, ceux-ci sont tenus de fournir un test PCR négatif datant de moins de 48 heures.

Par ailleurs, la Présidence de la République tunisienne a annoncé, le dimanche 31 juillet, l'exemption des touristes algériens du test PCR au niveau des passages frontaliers. Ainsi, les Algériens quittant la Tunisie ne seront plus obligés de fournir un test anti-Covid, au moment de leur passage dans l'un



des postes frontaliers.

Une décision qui a été prise suite à une collaboration entre les deux ministres de l'intérieur algérien et tunisien. Et qui a pris effet le jour de son annonce, à savoir le 31 juillet dernier. Ce nouvel allègement viendra s'ajouter à la liste des avantages et facilitations accordées par la Tunisie pour fidéliser et séduire les Algériens.

Un départ timide pour les touristes algériens vers la Tunisie

Après l'annonce de l'ouverture des frontières terrestres entre l'Algérie et la Tunisie, tout le monde s'attendait à un afflux his-

torique de touristes algériens vers ce pays. Étant donné que la Tunisie représente l'une des destinations favorites pour y passer l'été. En revanche, et contre toute attente, la Tunisie a enregistré un niveau ordinaire concernant l'arrivée des touristes algériens dans ce pays. Une arrivée timide, justifiée principalement par la hausse des prix des hôtels et des auberges tunisiennes. Mais aussi par l'incapacité de l'Algérien à subvenir aux différents besoins de voyages.

Comme alternative, nombreux sont les Algériens qui préfèrent passer leur été à explorer les différentes villes algériennes et à tenter le tourisme local.

C. A.

RENTRÉE SCOLAIRE 2022

Vers la création des marchés « Rahma »

PAR RAYAN NASSIM

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a annoncé, ce dimanche, dans un communiqué publié sur sa page Facebook, la création de marchés Rahma dans toutes les wilayas du pays en prévision de la prochaine rentrée scolaire. Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé, dimanche, par visioconférence, une réunion de coordination avec les directeurs régionaux et de wilayas.

Cette réunion a été consacrée au suivi et à l'évaluation du respect et de la mise en œuvre des directives dans le cadre du suivi de l'approvisionnement du marché en produits de large consommation, selon la même source.

Lors de cette rencontre, l'accent a été mis sur l'accompagnement des grossistes et

détaillants de fournitures scolaires afin de préparer la rentrée scolaire pour l'année scolaire 2022-2023 à travers la création de marchés Rahma à travers le pays dédiés à la rentrée scolaire.

Himayatek dénonce la hausse des prix des fournitures scolaires

Le 30 juillet 2022, l'Organisation algérienne pour la défense des consommateurs (Himayatek) a révélé une hausse insensée des prix des fournitures scolaires, dont certaines ont atteint une augmentation allant jusqu'à 150% voire 250%.

En effet, le prix d'un cahier de 96 pages varie entre 95 et 145 dinars, alors que le prix d'un paquet est d'environ 900 dinars, moins de deux mois avant la rentrée scolaire. Dans une publication sur la page

Facebook officielle, l'organisation a averti que les prix élevés et la pénurie menaceraient la rentrée scolaire, et a appelé à redresser la situation dès maintenant.

L'Organisation a expliqué que les attentes des acteurs concernés par le secteur alertent sur le manque d'approvisionnement et la rareté qui affectera certaines fournitures, en raison du retard des commandes importées, surtout que 90% des fournitures scolaires proposées sur le marché national sont importées de l'étranger.

L'Organisation a ajouté que fournir à un enfant toutes les fournitures nécessaires pour l'école, selon les estimations, nécessite un budget d'environ 6.000 à 12.000 DA « avec un cartable contenant les fournitures complètes, le tablier et les livres », selon la qualité des produits et selon le cycle scolaire du primaire au secondaire.

R. N.

INDICATEUR DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

L'Algérie en 3^e rang africain

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

L'Algérie vient de réaliser un bon classement en termes de développement humain. Leader des pays maghrébins et troisième en Afrique, l'Algérie obtient le mérite de ces efforts sur ce plan.

Selon le site spécialisé Africa Business insider, l'Algérie a obtenu un score de 0,748 (référence entre 0,7 à 1,0) qui la met en position sur les 10 pays africains choisis dans l'étude. Le rapport publié en ligne met ainsi des critères de développement humain

tels l'accès au logement, la santé, l'éducation, les infrastructures économiques, la création d'emploi et l'efficacité gouvernementale.

Ces normes établies dans le cadre d'un plan onusien lancé depuis des années mettent en relief la capacité des Etats dans leur approche de développement au de-delà des seuls critères économiques.

Pour le cas algérien, le site spécialisé souligne que « l'IDH s'approche d'une moyenne assez élevée en termes d'évolution des indices d'efficacité ». Les enquêtes

menées à ce niveau ne retiennent pas seulement les chiffres officiels communiqués mais prennent en considération les données des institutions sociales et les témoignages des ONG de chaque pays. Le rapport cite, entre autres, « la disponibilité d'équipements modernes, à savoir les routes, les télécommunications, l'électricité stable et les hôpitaux ». Il y a également le critère qui mesure les libertés individuelles, syndicales et culturelles qui mettent en avant le développement du pays. Si des pays africains connus n'arrivent pas encore

à obtenir des scores satisfaisants sur ce plan, l'Algérie a quand même réalisé un bond en 2 ans après les secousses de 2019 et la pandémie virale où il est question à ce niveau de réaliser le plan de réforme de la deuxième génération.

Une amélioration est constatée, donc, en termes d'alphabétisation des adultes, l'accès à Internet et la politique des revenus depuis au moins ces deux dernières années, alors que les autres pays africains ont réalisé des résultats mitigés sur ce plan.

F.A.

ORIENTATION DES NOUVEAUX BACHELIERS À L'UNIVERSITÉ

Les résultats connus demain

Les résultats des choix des nouveaux bacheliers seront connus dès demain, assure le ministère de l'Enseignement supérieur sur son site officiel.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les choix des nouveaux étudiants selon les fiches de vœux établis seront publiés dès ce mercredi. Les nouveaux bacheliers pourront connaître les résultats de leur orientation et ont le droit de faire des recours en 3 jours de délai.

Ces derniers peuvent laisser leurs recours avant la date fixée pour l'inscription finale, du 5 au 8 septembre prochain.

Le ministère de l'Enseignement supérieur indique parallèlement que « les moyennes de 9,5 obtenues dans l'examen du Bac peuvent s'inscrire dans les filières souhaitées sans aucune entrave ».

En effet, et pour ne pas pénaliser ces nouveaux étudiants, les universités ont été instruites de laisser ouvertes ces inscriptions. Les nouveaux étudiants désirant s'inscrire dans les grandes écoles sont eux soumis à une moyenne élevée et cela concerne tous les instituts supérieurs comme les écoles d'ingénieurs ou ceux de l'architecture et urbanisme, management et commerce, sciences de la nature et de la vie et droit et sciences politiques. Cependant, le ministère précise que seules



« les filières technologiques et écoles d'ingénieurs spécialisées soumettent les étudiants à un examen de concours après les deux années du tronc commun ».

Les étudiants ayant obtenu les premières places dans les concours nationaux peuvent continuer leurs cycles alors que ceux ayant échoué à ces mêmes concours peu-

vent obtenir entre 30 et 50% des places pédagogiques restantes.

Là il ne s'agit nullement d'exclure les étudiants qui n'ont pas réussi aux concours mais de leur donner une chance à travers des examens écrits et oraux pour pouvoir les orienter de nouveau.

F. A.

CONGRÈS DU SATEF

De nombreux problèmes soulevés

PAR IDIR AMMOUR

Sans surprise, Boualem Amoura, l'actuel secrétaire général du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef), a été reconduit dans son poste, lors du sixième Congrès organisé au lycée Frantz-Fanon, à Boumerdès. Trois jours durant, le syndicat a remis encore une fois sur la table de nombreux problèmes qui minent le secteur de l'éducation, à l'instar de la baisse du pouvoir d'achat.

Dans ce sens, le Syndicat a appelé à la protection du pouvoir d'achat des travailleurs du secteur et au renforcement du soutien social au profit des catégories les plus démunies. Sur cette question, le Syndicat demande à travers un communiqué rendu public, l'augmentation du point indiciaire à hauteur de 120 DA.

Pour rappel, la nouvelle grille indiciaire des salaires de la Fonction publique a été récemment revue, avec une augmentation

de 50 points sur les indices de base pour l'ensemble des catégories de fonctionnaires en sus de points supplémentaires affectés selon les catégories et les échelons.

Mais cette dernière valorisation n'a pas été du goût des fonctionnaires qui s'attendaient à une revalorisation du point indiciaire de 100 à 120 DA.

Le Syndicat a également exigé la révision à la hausse du régime indemnitaire. Sans parler autant de la nécessité d'actualiser la prime de zone calculée sur la base du barème des rémunérations de 1989, suivant la classification administrative des zones du Sud.

Sur le plan pédagogique, le Satef réclame une réforme du système éducatif et les méthodes d'enseignement et de revoir également l'organisation des examens de fin d'année, notamment pour les pays du sud du pays. En exigeant parallèlement, la récupération des instituts technologiques appartenant au secteur et de les redynami-

ser et ce, précisent les membres du Satef, pour assurer une école de qualité. Revenant encore une fois sur la relation entre la tutelle et les partenaires sociaux, le Satef a dénoncé « la politique de deux poids, deux mesures adoptée par le ministère de l'Education vis-à-vis des syndicats du secteur ».

En précisant, dans ce sens, que « souvent le ministère de l'Education travaille avec des syndicats qui cautionnent ses décisions et entravent le chemin et exercent des pressions sur ceux qui les désapprouvent ». Le Syndicat est revenu, encore une fois, sur la nécessité d'octroyer l'agrément à la Confédération des syndicats autonomes (CSA) dont il est membre.

D'autres dossiers, tels que la langue amazighe, dont le Satef plaide pour sa promotion, en lui donnant la place qu'elle mérite, avant de conclure sur celui de l'intégration sans conditions du personnel des corps communs et les enseignants contractuels.

I. A.

TAUX DE CHANGE

Le dinar face aux devises

En Algérie, la monnaie nationale est en souffrance depuis quelques années, cela s'est accentuée ces derniers mois. Le dinar algérien ne fait plus le poids devant les principales devises, que ce soit du côté de la Banque d'Algérie ou du côté du marché parallèle.

Pour hier 1er août 2022, un seul euro s'échangeait au Square Port-Saïd contre 208 dinars algériens à la vente et 210 dinars algériens à l'achat.

Du côté américain, un seul dollar américain s'échangeait contre 203 dinars algériens à la vente et 205 dinars algériens à l'achat. Le dollar canadien, quant à lui, s'échangeait pour 150 dinars algériens à l'achat et 153 dinars algériens à la vente. Quant à la Livre Sterling, pour lundi 1er août, un seul Pound était cédé par les cambistes contre 245 dinars algériens à la vente et 242 dinars algériens à l'achat.

Du côté de la Banque d'Algérie

À la Banque d'Algérie, le dinar algérien reste en difficulté devant les principales devises. Pour ce lundi 1er août 2022, un seul euro était cédé au niveau des guichets de la Banque d'Algérie pour 148.81 dinars algériens à l'achat et 148.88 dinars algériens à la vente. Le dollar américain s'échangeait contre 145.42 dinars algériens à l'achat et 145.44 dinars algériens à la vente. Le dollar canadien, quant à lui, s'échangeait contre 113.76 dinars algériens à l'achat et 113.78 dinars algériens à la vente.

Enfin, pour la livre sterling, un seul pound s'échangeait à la Banque d'Algérie contre 177.39 dinars algériens à l'achat et 177.43 dinars algériens à la vente.

DÉPÔT DES COMPTES

SOCIAUX DE L'EXERCICE 2022

Prorogation au 31 décembre du délai

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a annoncé, hier dans un communiqué, la prorogation du délai de dépôt des comptes sociaux pour l'exercice 2022 au 31 décembre prochain. "Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations tient à informer l'ensemble des opérateurs économiques concernés par le dépôt des comptes sociaux au titre de l'exercice 2022 de la prorogation du délai de dépôt des comptes sociaux au 31 décembre 2022", précise le communiqué. Le dépôt des comptes sociaux des entreprises s'effectue au niveau des antennes locales du Centre national du registre de commerce (CNRC), ou via le site électronique (sidjilcom.cnrc.dz), conclut la source.

R. N.

RÉSEAU ARABE DES INSTITUTIONS NATIONALES DES DROITS DE L'HOMME

L'Algérie a pris part à Nouakchott à la 19^e AG

L'Algérie a pris part, les 27 et 28 juillet à Nouakchott (Mauritanie), à la 19^e Assemblée générale du Réseau arabe des institutions nationales des droits de l'Homme sur "l'intégration des droits de l'homme dans les politiques publiques".

Ont participé aux travaux de cette rencontre, une délégation du Conseil national des droits de l'homme (CNDH) conduite par Abdelmadjid Zaâlani, l'ensemble des institutions nationales arabes des droits de l'Homme membres du réseau, ainsi que des partenaires parmi les représentants du

Haut-Commissariat des Nations unies, du programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et de l'Institut arabe des droits de l'Homme. Les travaux ont été sanctionnés par la signature d'un mémorandum d'entente entre le Réseau arabe et le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) représenté par le Centre de formation et de documentation des Nations Unies sur les droits de l'Homme pour l'Asie du Sud-Ouest et la région arabe ainsi que la société civile, a indiqué, dimanche, un communiqué du

CNDH. Le mémorandum vise à "promouvoir et à protéger les droits de l'Homme, à renforcer la coordination mutuelle entre le Réseau arabe et le Centre des Nations Unies et à échanger leurs expertises dans le domaine des droits de l'Homme", précise-t-on dans le communiqué. Les participants affiliés au Réseau arabe des institutions nationales des droits de l'homme ont mis l'accent sur la "réalisation d'études et de recherches conjointes dans les domaines des droits de l'Homme d'intérêt commun avec un échange constant d'infor-

mations dans le domaine de la protection et de la promotion des droits de l'Homme, ainsi que l'élaboration d'une feuille de route conjointe pour la mise en œuvre des clauses du mémorandum d'entente". Dans ce cadre, le président du CNDH, Abdelmadjid Zaâlani; a eu des rencontres bilatérales avec les chefs des délégations arabes en vue d'examiner "une plateforme préliminaire pour la signature de mémorandums d'entente avec les institutions arabes homologues".

R. N.



EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Chlef
Adresse : Adresse : boulevard ibn badis Chlef

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N° 05/2022**

La Direction Opérationnelles des Télécommunications de Chlef lance un Avis d'Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA CANALISATIONS POUR LE RÉSEAU FTTH (CONTRAT D'ADHÉSION)**

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Le présent cahier des charges s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales de droit algérien, qualifiées et classifiées dans l'un des domaines des travaux de génie civil, travaux publics, travaux bâtiment et hydrauliques, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation des projets de maintenance et développement de la canalisation pour le réseau FTTH répartis selon les deux paliers suivants :

Palier 01 : Pour les lots dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère) :

Concerner les projets dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère) ; Les soumissionnaires concernés sont toutes personnes physiques ou morales de droit algérien, qualifiées dans l'un des domaines des travaux publics, hydrauliques, travaux bâtiment, génie civil, classifiées dans la catégorie deux (2) à neuf (9), justifiant leurs qualifications par les documents probants obligatoires.

Palier 02 : Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètres linéaires (artère) :

Les soumissionnaires concernés sont toutes personnes physiques ou morales de droit algérien, qualifiées dans l'un des domaines des travaux publics, hydrauliques, travaux bâtiment ou travaux de génie civil, classifiées dans la catégorie un (1) justifiant leurs qualifications par les documents probants obligatoires.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Chlef
Département Achats et logistique
Service Achats**

Adresse : boulevard Abdelhamid Ibn Badis Chlef

Contre le paiement, auprès de la banque BNA d'un montant de huit mille dinars algériens (8000 DA) non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire :

Compte en dinars N° 00100275030000093-83

Présentation des offres :

Le dossier administratif (un (01) original et un (01) en format électronique (CD), l'offre technique (un (01) original et un (01) en format électronique (CD), l'offre financière (un (01) original et un (01) en format électronique (CD) sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique », « offre financière ».

Les Trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITÉS MINIMALES N° 05/2022
TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA
CANALISATIONS POUR LE RÉSEAU FTTH
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET
D'ÉVALUATION DES OFFRES »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Chlef
Département Achats et Logistique
Service Achats**

Adresse : boulevard Abdelhamid Ibn Badis Chlef

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours de 08h00 à 14h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et sur le site web d'Algérie Télécom.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

Midi Libre n° 4560 - Mardi 2 août 2022 - Anep 2216 015 063

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE SOUK AHRAS
NIF 408015000041094**

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence
de capacités minimales N° 10/DTP/S.A/2022**

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Souk Ahras lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimale suivants :

**LOT 01 : REALISATION DE LA ROUTE POSTE AVNACE MECHTA R'MILA SUR 5000 ML
COMPAGNIE 182 GGF AIN ZANA/ SOUKA AHRAS**
**LOT 02 : REALISATION DE LA ROUTE POSTE AVNACE OUED EL GOUL SUR 1500 ML
COMPAGNIE 182 GGF AIN ZANA/ SOUKA AHRAS**

- **Il n'est pas prévu de groupement** au titre du présent marché
- **Capacité professionnelle** Le présent appel d'offres est destiné à toutes les entreprises qualifiées dans la catégorie cinq (05) ou plus activité principale travaux publics
- **Capacité technique** : Avoir réalisé au moins un projet de travaux neuf pendant les quinze (15) dernières années, contenant les quantités qui seront présentés dans une , 2 ou 3 attestations de bonnes exécutions (cumule des quantités) , faisant ressortir :

**POUR LE LOT 01 : REALISATION DE LA ROUTE POSTE AVNACE MECHTA R'MILA SUR
5000 ML COMPAGNIE 182 GGF AIN ZANA/ SOUKA AHRAS :**

quantité supérieure ou égale à: Terrassement (déblais meubles) : 150 000 M3 et plus
Terrassement (Déblais rocheux) : 20 000 M3 et plus
GB+BB : 10 000 T et plus
TVC+GC+remblais : 25 000 M3 et plus

**POUR LE LOT 02 : REALISATION DE LA ROUTE POSTE AVNACE OUED EL GOUL SUR
1500 ML COMPAGNIE 182 GGF AIN ZANA/ SOUKA AHRAS :**

quantité supérieure ou égale à: Terrassement (déblais meubles) : 50 000 M3 et plus
Terrassement (Déblais rocheux) : 15 000 M3 et plus
GB+BB : 2500 T et plus
TVC+GC+remblais : 50 000 M3 et plus

- Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots ;
- Les soumissionnaires doivent présenter leur liste de matériel distinct pour chaque lot, à l'exception du post d'enrobage (Dans le cas où les listes des matériels ne sont pas séparés, l'offre sera rejetée).

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Travaux Publics - Service de l'Administration et des Moyens, Bureau des Marchés Publics et contentieux sis à la RN 81 menant à Tiffekh, carrefour Badji Mokhtar. Souk- Ahras. Contre un paiement de 3000.00 DA payable au produits divers du budget virement au compte n° 201 007 ouvert au niveau du Trésore de la wilaya de Souk Ahras.

Contenu du dossier d'appel d'offres

- **Enveloppe n°01 Dossier de candidature** : doivent être préparé conformément à l'article 07-01 page 04 du cahier des charges (instruction aux soumissionnaires)
- **Enveloppe n°02 : L'offre technique**: doivent être préparé conformément à l'article 07-02 page 05 du cahier des charges (instruction aux soumissionnaires)
- **Enveloppe n°03 : L'offre financière**: doivent être préparé conformément à l'article 07-03 page 05 du cahier des charges (instruction aux soumissionnaires)

NB : l'absence du mémoire technique exclus l'offre du candidat

Les soumissionnaires sont tenu de présenter leurs offres sous 03 plis séparés portant les mentions : dossier de candidature – offre technique – offre financière ; Ces trois (03) enveloppes sont mises dans une enveloppe extérieure cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – avis d'appel d'offres national avec exigence de capacités minimales n°10 /2022 pour la réalisation des travaux : LOT N°.....

Les plis seront déposés par le soumissionnaire lui-même ou son représentant au siège de Direction des Travaux Publics la wilaya de Souk-Ahras à l'adresse cité si dessus dûment mandaté. La date limite de préparation des offres est fixée à **QUINZE (15) JOURS** à compter à partir de la première parution du présent avis dans des quotidiens nationaux ou le BOMOP. Le dépôt des offres est fixé le dernier jour de la durée de préparation des offres de 09h00 à 11h00.

Si la date du dépôt coïncide avec un jour non ouvrable (jour férié ou week-end), le dépôt sera reporté au jour ouvrable qui suit

Toute offre reçue après l'expiration du délai de préparation des offres et après ouverture des plis, sera refusée.

Les offres resteront valides pendant une période de (03 mois- délai de préparation des offres) à compter de la date limite de préparation des Offres.

Midi Libre n° 4560 - Mardi 2 août 2022 - Anep 2223 003 241

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de Bejaia - Daira de Bejaia - Commune de Bejaia



**AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE**

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bejaia, informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'Appel d'offre relatif à :

**Réalisation des trottoirs de la voie 13 à partir du cimetière
SIDI AHMED jusqu'à la RN24 IGHIL EL BORDJ
1^{ère} TRANCHE**

Que l'attribution provisoire est annulée, pour motif :
expiration des délais de validité de l'offre.

Midi Libre n° 4560 - Mardi 2 août 2022 - Anep 2216 015 072

Félicitations

La famille **MOKTEFI** félicite leur
fille **NAWEL** à l'épreuve du BAC et
lui souhaite beaucoup d'autres
succès inchallah dans son propre
parcours estudiantin et
professionnel.

MIDI
Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

JEUX OLYMPIQUES DE PARIS (2024)

Président Tebboune : nécessité de prendre en charge les athlètes

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis l'accent sur la nécessité de prendre en charge et d'accompagner les athlètes talentueux en prévision des prochains Jeux Olympiques de Paris (2024).



RUGBY

L'équipe d'Algérie est "en nette progression"



JEUX OLYMPIQUES DE PARIS (2024)

Président Tebboune : nécessité de prendre en charge les athlètes

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis l'accent sur la nécessité de prendre en charge et d'accompagner les athlètes talentueux en prévision des prochains Jeux Olympiques de Paris (2024).

Le président Tebboune a précisé, lors de sa rencontre périodique avec la presse nationale, diffusée dimanche sur les chaînes de télévision et les stations radio nationales, qu'il avait demandé au ministre de la Jeunesse et des Sports de saisir les fédérations sportives de l'impérative prise en charge des athlètes ayant participé aux Jeux méditerranéens (JM) et de les accompagner durant les entraînements, convenablement et avec une prise en charge de l'Etat, aussi bien à l'intérieur ou à l'extérieur du pays, "afin de pouvoir former une élite nationale dont nous vanterons les mérites devant le monde entier".



Eu égard au succès des JM abrités par la ville d'Oran, traduit entre autres par la mise à disposition d'infrastructures et de centres d'hébergement, "l'Algérie est aujourd'hui disposée à accueillir des compétitions régionales et même internationales", s'est réjoui le président de la République, jugeant important de continuer à "perfectionner les performances des fédérations et des athlètes, en participant, notamment, aux stages d'entraînement et en intensifiant les préparations". Il faudra également, a-t-il ajouté, réaliser d'autres infrastructures sportives, particulièrement à l'est et au sud du pays.

Les JM d'Oran ont connu un succès retentissant

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, que les Jeux méditerranéens d'Oran-2022 ont connu "un succès retentissant qui a surpris par son ampleur".

"Nous avions souhaité que les Jeux soient un succès, et nous avons tout fait pour cela. Le succès était d'autant plus retentissant que tout le monde était surpris de son ampleur", a souligné le Président Tebboune lors de sa rencontre périodique avec la presse nationale, diffusée, dimanche sur les chaînes de télévision et les stations radio nationales. "Le peuple algérien a contribué à ce succès, représenté par la société civile d'Oran et d'ailleurs. Des Algériens étaient venus des 58 wilayas pour encourager nos athlètes", a ajouté le Président Tebboune qui a attribué le succès de ces jeux à "l'excellent travail accompli avec les associations de la société civile et le grand nombre de bénévoles qui ont participé à



l'organisation à titre gracieux, ce qui témoigne de la bravoure dont ils ont fait montre au service de la patrie". "Ces jeux ont constitué un tournant décisif. Désormais, il y a

l'avant et l'après JM d'Oran", a-t-il ajouté.

Les Jeux méditerranéens se sont déroulés à Oran du 25 juin au 6 juillet 2022. L'Algérie a décroché la

quatrième place avec plus de 50 médailles (20 d'or, 17 d'argent et 16 de bronze). Une prestation historique pour l'Algérie.

APS

SPORT

CAN 2022 (U17)

16 nations présentes en Algérie



Seize sélections arabes seront présentes à la Coupe arabe des nations de football des moins de 17 ans (U17), prévue en Algérie du 23 août au 7 septembre prochains, alors que le tirage au sort aura lieu ce dimanche à Abha en Arabie saoudite, a indiqué l'Union arabe de football (Uafa). L'instance arabe a sélectionné quatre paliers à l'occasion du tirage au sort qui se déroulera en marge de la Coupe arabe des nations des moins de 20 ans (U-20).

Le premier palier est composé de l'Algérie, du Maroc, de l'Egypte et de la Tunisie, alors que l'Arabie saoudite, les Emirats arabes, l'Irak et Oman ont été placés dans le 2e palier. Le Liban, la Palestine, la Mauritanie et la Libye se trouvent dans le 3e palier, tandis que les Comores, le Soudan, le Yémen et la Syrie seront mis dans le 4e palier.

La Fédération algérienne de football (FAF) avait annoncé que la compétition arabe pourrait se dérouler au Complexe olympique Miloud-Hadefi d'Oran.

Tirage au sort : l'Algérie versée dans le Groupe A

La sélection algérienne de football des U17, appelée à disputer la Coupe arabe-2022, prévue en Algérie du 23 août au 7 septembre prochains, a hérité du groupe A, en compagnie de la Palestine, des Emirats arabes et du Soudan, à l'issue du tirage au sort effectué dimanche à Abha en Arabie saoudite.

Seize (16) sélections arabes seront présentes à la Coupe arabe des nations des moins de 17 ans (U17).

Résultat du tirage au sort:

Groupe A : Algérie, Palestine, Emirats arabes et Soudan

Groupe B : Tunisie, Libye, Oman et Yemen,

Groupe C : Maroc, Irak, Comores et Mauritanie

Groupe D : Egypte, Arabie saoudite, Syrie et Liban.

Le club sétifien "Gant d'or" a remporté le titre du Championnat national de boxe chinoise 2021-2022 (séniors, garçons et filles) clôturé la nuit de samedi à dimanche à l'école nationale des sports olympiques au terme de deux jours de compétition, avec la participation de 300 athlètes.

Le club "Gant d'or" s'est adjugé le titre de trois médailles d'or et une d'argent détrônant le club Olympique de la ville de Sétif, champion en titre pendant sept saisons successives, et confirmant le développement de ce sport dans cette wilaya. Le président de la commission nationale de boxe chinoise de la Fédération algérienne des arts martiaux, Chemseddine Azouz, a indiqué l'APS que "le club Gant d'or a décroché le

BOXE CHINOISE/CHAMPIONNAT NATIONAL

Le club sétifien "Gant d'or" remporte le titre



titre de cette édition avec mérite".

La deuxième place est revenue au club constantinois "Ajial El Moustakbal" avec deux médailles en or et autant en argent, tandis que la troisième place du podium est allée au club "Nokhbat Constantine" avec deux médailles en or et

deux en bronze.

"Ce Championnat permettra pour la première fois de sélectionner les athlètes qui composeront l'équipe nationale de la discipline en prévision des compétitions internationales", a indiqué, de son côté, Djamel Taâzibet, président de la Fédération algérienne des arts

martiaux. Le même responsable a salué les efforts consentis pendant plusieurs années par le club Olympique de la ville de Sétif dans la promotion de la boxe chinoise le qualifiant de "véritable école de formation par excellence dans cet art martial".

ES SETIF

L'Entente accélère son Mercato

L'Entente sportive de Sétif a officiellement présenté ses premières recrues estivales. De la défense jusqu'à l'attaque, l'ESS se montre ambitieuse.

Demi-finaliste de la précédente édition de la Ligue des Champions, l'ESS Sétif se veut en compétitions interclubs, à l'issue de la saison 2022-2023. Pour cela, la direction des Aigles noirs a mis le paquet. Pas moins de huit nouveaux joueurs ont été signés après la nomination de Hossam Al Badri sur le banc de la formation.

À travers ses réseaux sociaux, le club a annoncé la signature d'Ilias Hassani (26 ans), de Mohammed Riad Hmida et de Mohamed Ammar Boudouh (24 ans). Les trois défenseurs sont désormais liés à l'ESS jusqu'en 2025. Ilias Hassani vient à Sétif après une petite pige à Al-Shahania SC (Qatar), tandis que Riad Hmida reste sur une saison

en Ligue 2, avec la Jeunesse Sportive de Bordj Menaiel.

Par ailleurs, le Camerounais André Ulrich Zanga (25 ans), le Franco-algérien Ghellam Ayoub Tazouti (27 ans) ainsi que l'ancien joueur du CR Belouizdad, Larbi Tabati (29 ans) sont venus renforcer le milieu de terrain du pensionnaire de Ligue 1. Les trois se sont engagés pour trois saisons au profit du club des hauts plateaux. Ghellam Tazouti évoluait la saison passée au club bulgare de FK Sportist Svoge, alors que André Ulrich Zanga a porté les couleurs de PWD Bamenda, évoluant en D1 camerounaise.

Quant au secteur offensif, le club Noir et Blanc a misé sur Zerroug Boucif (21 ans) et Ghiles Guenaoui. Les deux attaquants rejoignent l'ESS sous forme de prêt, en provenance du Paradou AC.

BODYBUILDING ET FITNESS/CHAMPIONNAT ARABE

4 médailles pour l'Algérie

La sélection algérienne de bodybuilding et fitness a remporté deux médailles d'or, une d'argent et une en bronze aux Championnats arabes clôturés samedi à Alexandrie (Egypte), a appris dimanche l'APS auprès de la Fédération algérienne de bodybuilding, powerlifting et (fitness FABPF).

Les deux titres de champion arabe ont été décrochés par Adel Lefkir dans l'épreuve "Men's physique" et par Mohamed Seghir Toubal dans la spécialité "Body classic", a indiqué le président de l'instance fédérale, Kamel Nedjah.

De son côté, Ouahid Bensalah a été sacré vice-champion arabe dans l'épreuve "Physique classic", alors que son coéquipier Ahmed Chawki Mokdad a pris la médaille de bronze du concours Bodybuilding. L'Algérie a pris part au rendez-vous arabe d'Alexandrie avec quatre athlètes.



RUGBY

L'équipe d'Algérie "en nette progression"

La sélection algérienne de rugby à XV, médaillée de bronze à la dernière Coupe d'Afrique des nations-2022 (1er-10 juillet) "est en nette progression", a estimé l'international algérien Djamel Ouchène, en témoigne sa 3e place continentale décrochée dans une compétition remportée par l'équipe de Namibie, vainqueur du seul billet qualificatif au Mondial de France.

"La sélection nationale est en constante progression. Au fil de stages et des compétitions, l'équipe s'améliore dans tous les domaines. Techniquement, nous avons progressé grâce au travail d'un staff technique compétent et complémentaire, et grâce à la qualité de nos joueurs. Une amélioration a également été constatée dans l'organisation des regroupements et en matière de logistique. Pour cela, nous rendons hommage à la Fédération et à tous ceux qui contribuent à une meilleure prise en charge de la sélection nationale", a déclaré à l'APS le chevronné ailier algérien Djamel Ouchène (34 ans).

L'équipe algérienne, dirigée par l'entraîneur sénégalais Ousmane Mane, a réussi, pour sa première participation à la CAN de rugby disputée à Marseille et Aix-en-Provence (France), à terminer sur le podium, en remportant le match de classement pour la 3e place face au Zimbabwe



(20 - 12). Avant la compétition, la Fédération algérienne de rugby avait tracé comme objectif, l'obtention du titre africain, synonyme d'une qualification au Mondial-2023 (8 sept-29 oct) en France. D'où le recrutement du technicien sénégalais Ousmane Mane pour diriger la barre technique du XV algérien. La sélection algérienne avait entamé le rendez-vous africain, par une victoire contre le Sénégal (35-12) en quarts de finale, avant de s'incliner in-extremis en demi-finale face au Kenya (36-33), perdant ainsi l'espoir de disputer la finale.

Le joueur de Cap Périgueux (Nationale 2 française) a ajouté :

"Nous sommes fiers de sortir de cette compétition continentale sur une note positive, avec une victoire contre une redoutable équipe zimbabwéenne habituée à de tels rendez-vous et phases finales de coupe d'Afrique, et avec au bout une 3e place sur le podium. Nous avons offert une sortie honorable à certains joueurs qui s'apprêtent à prendre leur retraite sportive internationale."

La Coupe d'Afrique des nations 2022, clôturée la semaine dernière dans le Sud de la France, n'offrait, en effet, qu'un seul billet qualificatif pour la prochaine Coupe du monde, décroché par la Namibie après son sacre (36-0)

contre l'équipe du Kenya. Cette dernière jouera prochainement, les barages pour éventuellement se qualifier au Mondial. Grâce à sa troisième place, l'Algérie a progressé dans le classement mondial, passant de la 82e à la 74e place avec 36,25 points.

L'instance africaine de rugby avait décidé en 2019, d'abandonner l'ancienne formule de la Coupe d'Afrique de rugby à XV qui se disputait sous forme de trois coupes ou trois niveaux : Gold Cup, Silver Cup et Bronze Cup, pour la remplacer en 2020 par une nouvelle formule. L'Algérie avait alors remporté la "Bronze Cup" en 2017 et la "Silver Cup" en 2018.

ELIMINATOIRES CAN 2024 :

Le calendrier encore repensé !

Les prochaines journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2024, initialement prévues pour septembre 2022 et mars 2023, devraient être décalées.

Encore un glissement de date ! Après le report de la 34e édition de la CAN jusqu'en 2024, les quatre dernières journées des éliminatoires vont connaître, eux aussi, une reprogrammation.

Les 3e et 4e manches fixées pour la prochaine trêve internationale seront disputées en mars 2023, à en croire les informations du journaliste Malick Traoré. L'objectif est d'alléger l'agenda des cinq Mondialistes du continent (Cameroun, Ghana, Maroc, Sénégal et Tunisie). Ainsi, les représentants africains pourront s'appliquer pleinement à leur préparation de la Coupe du Monde au Qatar, sans se soucier du tournoi continental. Cette

option devrait leur permettre de programmer des rencontres amicales.

Ce report entraînera automatiquement un glissement de calendrier. Les deux dernières journées, prévues pour mars 2023, seront donc décalées à une autre date FIFA, probablement juin 2023.

Le nouveau calendrier des éliminatoires de la CAN s'avère avantageux pour l'Algérie. Les Verts qui devaient affronter le Niger, dans une double confrontation comptant pour la 3e et la 4e journée, pourront disputer des joutes amicales. L'occasion pour Djamel Belmadi de continuer le travail de renaissance, débuté en juin et de tester de nouveaux éléments. D'autant plus que plusieurs équipes européennes, notamment mondialistes, souhaiteront défier l'EN, en guise d'une préparation à leur prochain rendez-vous mondial.

DZfoot



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR À OUARGLA

Une avancée structurelle et pédagogique

Le secteur de l'enseignement supérieur de la wilaya d'Ouargla enregistre, au fil des saisons universitaires, une évolution aussi bien structurelle que pédagogique et ce, pour répondre au mieux aux aspirations de développement à la fois de la région et des autres wilayas du sud du pays.

Dès l'Indépendance, dont le soixantenaire est célébré cette année, un intérêt particulier est accordé à la wilaya d'Ouargla, qui a bénéficié de divers projets structurants, notamment dans le secteur de l'enseignement supérieur, étant l'un des principaux leviers de toutes formes de développement local.

Dans cette optique, a été fondée, en 1987, l'Ecole normale supérieure (ENS) avec un effectif étudiant ne dépassant pas alors 129 inscrits dans les trois filières des mathématiques, physique et chimie. Suite à une extension progressive marquée par l'ouverture de nombreuses spécialités d'études supérieures, l'ENS est promue centre universitaire en 1997, pour devenir en 1999 Université Kasdi-Merbah d'Ouargla (UKMO). Proposant un large choix de filières et spécialités, l'université peut se vanter de répondre à la majorité des attentes des bacheliers et étudiants de la région et des wilayas voisines. Par souci de satisfaire les doléances formulées par la population locale grandissante, l'université est dotée des moyens et équipements nécessaires, et bénéficie d'une série d'opérations de développement. Elle est aussi soutenue par des entreprises industrielles et pétrolières établies dans la région, notamment à Hassi-Messaoud, qui n'ont ménagé aucun



effort pour l'accompagner dans son ascension. Cette dernière se traduit par la création de pôles universitaires composés de dix facultés, proposant plus de 178 filières d'enseignement, encadrés par plus de 1.210 enseignants, dont 60% ont un grade de professeur, en sus de multiples laboratoires, dont le nombre est passé de huit la saison universitaire 2006/2007, à plus de 34 unités la saison 2020/2021.

Pour garantir un enseignement optimal, l'UKMO a connu, en 2013, une nouvelle structuration avec la création de quatre départements et dix facultés.

Ainsi, le secteur de l'enseignement supérieur a été renforcé par une série de structures, dont une faculté de médecine, créée au titre de la saison universitaire 2014/2015 et qui constitue un gain indéniable pour la région d'Ouargla et du sud du pays du point de vue amélioration des prestations médicales, a indiqué le directeur de la Faculté de médecine, Hocine Bouaziz.

Cette faculté a compté, à son ouverture, 632 inscrits, issus de différentes régions du Sud du pays, encadrés par un important corps enseignant, dont 21 assistants de l'établissement hospitalier régional militaire, en sus de la mobilisation des moyens nécessaires à la formation

médicale. Une première promotion de 38 médecins est sortie en décembre dernier Pour accompagner les étudiants, notamment les bénéficiaires de bourses d'études, pas moins de 220 conventions de coopération et de partenariat ont été signées jusqu'à 2021 avec diverses institutions étrangères d'enseignement et de recherches scientifiques, dont la France, l'Italie, l'Afrique du Sud, la Tunisie, l'Union européenne, la Chine, l'Angleterre, les Etat Unis d'Amérique (USA), l'Espagne, l'Argentine et le Japon.

"L'adhésion de l'Université Kasdi-Merbah d'Ouargla aux efforts de développement lui a valu de se distinguer et se placer parmi les grandes institutions en termes de recherches avec plus de 1200 travaux publiés dans des revues scientifiques nationales et internationales", a indiqué le recteur de l'université, Mohamed Tahar Hlilat. L'UKMO, qui œuvre aussi à impliquer des entreprises nationales, telles que la Sonatrach, dans le développement de la recherche, abrite une maison d'entrepreneuriat et un incubateur de projets, pour accompagner les étudiants désirant monter leurs propres micro-entreprises ou start-up.

Autre indicateur de la qualité d'en-

seignement à l'Université Kasdi Merbah d'Ouargla, les prix décrochés par ses clubs scientifiques dans des manifestations nationales et internationales, à l'exemple du Club scientifique des hydrocarbures, de la Faculté des hydrocarbures, énergies renouvelables et sciences de l'univers, qui a brillé au concours de la meilleure recherche scientifique dans le domaine des ressources pétrolières et gazières organisé par une université allemande en proposant un modèle de machine de forage équipée d'un système de contrôle automatique, ou du Club de géologie qui a décroché le troisième prix au concours international de géologie du pétrole.

ENS... un important acquis pour la région

Le secteur de l'enseignement supérieur a été également renforcé en 2015 par l'ouverture de l'Ecole normale supérieure (ENS), chargée de la formation d'enseignants des trois paliers dans les filières des sciences naturelles, sciences exactes et langues et littératures arabe et française. Constituant un important acquis pour le secteur et la région, cette école, d'une capacité d'accueil de 1.000 places pédagogiques, a vu, la saison 2015/2016, la sortie de sa première promotion de 75 enseignants du niveau primaire, et la sortie en 2021/2022 d'une promotion de 119 enseignants du palier secondaire, a fait savoir le directeur de l'ENS, Fouzi Benbrahim, qui a révélé que la nomenclature de formation pédagogique de cette école sera étoffée la saison prochaine (2022/2023) par de nouvelles filières d'enseignement, en l'occurrence histoire et géographie. Dans le cadre de sa stratégie de développement scientifique, l'établissement d'enseignement supérieur a récemment paraphé des conventions de coopération et de partenariat avec l'Université Giresun (Turquie) et l'Institut italien de la santé.

APS

ORAN/MOSTAGANEM

Un système d'irrigation intelligent pour des exploitations agricoles

Des exploitations agricoles d'Oran et de Mostaganem devraient être dotées au mois de septembre prochain d'un nouveau système d'irrigation intelligent conçu par une équipe de recherche des Universités d'Oran 1 Ahmed-Benbella et Abdelhamid-Ibn Badis de Mostaganem, a appris l'APS du chef du projet Bouabdallah Kechar.

Le montage des premiers modèles du nouveau système d'irrigation intelligent conçu par une équipe de recherche des universités d'Oran 1 Ahmed-Benbella et Abdelhamid-Ibn Badis de Mostaganem, dénommé Start-kit devrait être effectué en septembre prochain au niveau de petites exploitations agricoles d'Oran et Mostaganem retenues comme sites-pilotes, a fait savoir l'universitaire Kechar. Il a relevé que ce projet s'inscrit dans le cadre du programme Intel-Iris Prima, dédié à l'agriculture de précision en zone euro-méditerranéenne et permettra de préserver les ressources hydriques et améliorer qualitativement et quantitativement la production agricole. Les

modèles de ce système ont été développés par une équipe de chercheurs universitaires spécialisés en électronique et supports informatiques du Laboratoire d'informatique industrielle pour les réseaux du département d'informatique de la faculté des sciences exactes et appliquées de l'Université d'Oran 1 et de deux chercheurs en agronomie de l'Université de Mostaganem, a ajouté l'universitaire, également directeur du Laboratoire. Il a souligné dans ce contexte que "ce projet concrétisé par les deux universités algériennes est financé par la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique relevant du MESRS".

L'équipe de recherche des Universités d'Oran 1 Ahmed-Benbella et Abdelhamid-Ibn Badis de Mostaganem qui s'est lancée depuis un an dans la concrétisation du projet d'irrigation intelligente, a fabriqué jusque-là cinq modèles et ambitionne d'en faire 15 autres, voire 100 modèles, selon le chercheur, qui a indiqué que "ce sys-

tème est simple et adapté aux petits agriculteurs". Le système d'irrigation intelligent est un capteur connecté à un réseau informatique qui mesure l'humidité du sol pour déterminer ses besoins en eau et envoie des données à afficher sur l'écran de l'ordinateur et le téléphone portable de l'agriculteur. Ce dernier peut contrôler à distance l'opération d'irrigation, grâce à l'adoption d'une technologie de pointe. Le projet ciblera onze exploitations agricoles dans les wilayas d'Oran et de Mostaganem qui disposent déjà d'un système d'irrigation goutte à goutte, selon l'universitaire Kechar lequel a précisé que l'équipe de recherche a bénéficié d'un accompagnement et d'une assistance de la direction des services agricoles d'Oran. L'objectif de ce projet, qui prend en considération les pratiques agricoles, les types de sols et les conditions climatiques, est d'adopter des technologies d'irrigation modernes, d'améliorer les performances des agriculteurs, de développer leur expérience professionnelle et d'aug-

menter la production, a expliqué le chef du projet. Pour sa part, le responsable de l'Association des irrigateurs à l'eau traitée de la wilaya d'Oran, Hassan Boualem, a indiqué que ce système est une nouvelle expérience et une bonne initiative devant aider l'agriculteur à améliorer ses conditions de travail, acquérir de nouvelles connaissances en matière de techniques d'irrigation notamment dans le domaine de l'économie de l'eau et préserver les potentialités richesses. Dans le cadre du programme des projets de recherche nationale agréés par la DGRSDT, le laboratoire de recherche en informatique industrielle et des réseaux de l'Université d'Oran-1 a lancé, en juin dernier, la conception et réalisation d'un second système d'irrigation automatique basé sur la gestion automatisée de l'irrigation dans plusieurs fermes simultanément avec détection préalable des maladies affectant les cultures.

APS

SALON INTERNATIONAL DE LA MICRO-ENTREPRISE ET START-UP

Une aubaine pour les porteurs de projets structurants

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie indique que le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations organise la première édition du Salon international de la micro-entreprise et start-up du 5 au 7 septembre 2022 au Palais des expositions, Pins maritimes (Alger).

PAR AMAR AOUIMER

La Caci convie les fournisseurs algériens ou étrangers spécialisés dans les équipements industriels et de produits nécessaires des activités des micro-entreprises, tous secteurs d'activités confondus, à prendre part à cette manifestation économique et commerciale.

Les organisateurs de cet événement envisagent la participation de plus de 800 micro-entreprises et start-up lors de ce Salon qui est très important pour les



porteurs de projets de développement. "Le Salon international de la micro-entreprise s'inscrit dans les nouvelles tendances économiques visées par le Gouvernement algérien pour le développement de l'économie nationale et la

création de richesse", soulignent les promoteurs de ce Salon. Ils affirment que "c'est une occasion propice pour rencontrer différents acteurs dans le domaine du développement des micro-entreprises et des start-

up dans différents domaines d'activité". Les secteurs visés par cet événement qui attirera le public et les spécialistes des PME et des micro-entreprises sont, notamment, l'industrie agroalimentaire, industrie de transformation et de manufacture, agriculture, mais également le textile et confection et matériel d'élevage animal.

D'autres secteurs d'activités économiques prendront part à ce Salon. On note l'énergie renouvelable, l'industrie pharmaceutique et parapharmaceutique, l'équipement de pêche et d'aquaculture, et le traitement de déchets, ainsi que la mécanique, la plasturgie et l'industrie numérique.

Il s'agit de tous les métiers et professions inhérents à la promotion de la micro-entreprise et start-up. Les participants à ce Salon seront dans un environnement opportun aux contacts d'affaires, souligne la Caci.

Les organisateurs espèrent une présence massive de micro-entreprise algériennes et start-up et la participation d'hommes d'affaires professionnels et visiteurs nationaux étrangers.

A. A.

ÉCHANGES COMMERCIAUX

Lancement de la ligne maritime commerciale Algérie-Sénégal

La ligne maritime commerciale reliant l'Algérie au Sénégal a été lancée dimanche, avec l'ambition de renforcer les échanges commerciaux entre les deux pays et de faire parvenir le produit algérien sur les marchés de l'Afrique de l'Ouest.

La cérémonie d'inauguration de cette nouvelle desserte régulière, s'est tenue au port d'Alger en présence de la P.-dg du Groupe algérien de transport maritime (GATMA), Nadia Rabia, du directeur général de la Compagnie nationale algérienne de navigation de la Méditerranée (CNAN-Med) Noureddine Koudil, du P.-dg du port de DjenDjen (Jijel) Abdeslem Bouab, ainsi que de l'ambassadeur de la République du Sénégal en Algérie, Serigne Dieye.

Il s'agit d'un prolongement de la ligne existante Alger-Nouakchott, en transportant des marchandises à partir du port de DjenDjen, vers Alger puis la capitale mauritanienne et Dakar, selon les explica-

tions de la P.-dg de GATMA. Le lancement de la ligne s'inscrit dans le cadre de « la coopération et du renforcement des liens commerciaux algéro-sénégalais et intervient en application des instructions des hautes autorités du pays », souligne Mme Rabia, saluant « les efforts de tous les intervenants dans la mise en place de cette ligne maritime commerciale ».

De son côté, le P.-dg du port DjenDjen a fait savoir que cette ligne maritime assure des liaisons mensuelles par le navire Gouraya, précisant que pour sa première traversée, le navire a été chargé de plus de 85% de sa capacité, soit plus de 7.000 tonnes.

M. Bouab a assuré que la ligne commerciale Alger-Dakar « constituera une opportunité pour l'accès des produits algériens aux marchés africains ». Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a indiqué que le navire Gouraya transporterait principalement, lors de son premier voyage vers Dakar, des matériaux

ferreux, du ciment, de la céramique et des produits de papier.

Il a ajouté que 1.700 tonnes de ciment blanc sont prêts pour être acheminés à Dakar, lors de la prochaine traversée, prévue en septembre prochain, saluant l'adhésion des opérateurs économiques et leur détermination à accéder aux marchés de l'Afrique de l'Ouest.

De sa part, l'ambassadeur du Sénégal à Alger, a affirmé que la ligne commerciale Alger-Dakar constituait « une distinction et un honneur » pour le Sénégal, saluant « la vision éclairée du président de la République Abdelmadjid Tebboune et son engagement panafricain ». « Cette ligne commerciale est un jalon important mis en place dans le cadre du renforcement de la coopération commerciale entre l'Algérie et le Sénégal et les pays de l'Afrique de l'Ouest », a soutenu le diplomate sénégalais. L'ambassadeur a également affirmé que la consolidation de cette ligne maritime revêt « un grand intérêt »

pour les hautes autorités sénégalaises, indiquant que des instructions ont été données pour sa promotion.

APS

ONEDD/FAO

Une convention pour réaliser un projet au massif des Bibans

L'Observatoire national de l'environnement et de développement durable (Onedd) a signé une convention de partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour réaliser un projet portant sur la gestion intégrée des forêts et de la biodiversité au massif des Bibans.

Cette convention a été paraphée par le directeur général de l'Onedd, Karim Arab, et la représentante de la FAO en Algérie, Irina Kouplevaskaya Buttoud, en présence de la ministre de l'Environnement,

Samia Moualfi, et des représentants des ministères de l'Intérieur, des Affaires étrangères et de l'Agriculture.

Ce projet, qui sera financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) à hauteur de 3.297.260 dollars, sera exécuté par l'Onedd avec l'appui technique de la FAO. Il sera mis en œuvre, dans une première phase, dans les deux communes de Theniet Ennasr (wilaya de Bordj Bou-Arréridj) et Ighil Ali (wilaya de Béjaïa). Lors de la cérémonie de signature, Mme Moualfi a expliqué que ce projet, qui

s'étalera jusqu'à décembre 2025, visait à améliorer la production des terres montagneuses et aider les populations locales à utiliser au mieux les ressources naturelles et ce, dans l'objectif de promouvoir le développement durable et protéger la biodiversité et les écosystèmes. De son côté, Mme Buttoud a souligné que la réalisation de ce projet permettrait de contribuer à la réalisation des objectifs du développement durable (ODD) et la gestion intégrée des forêts.

R. E.

ANADE Une plateforme numérique pour recevoir les propositions des employés

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade) a lancé une plateforme numérique interne pour recevoir les doléances et propositions des employés, indique un communiqué du ministère délégué chargé de la Micro-entreprise. « Une plateforme numérique interne a été développée au niveau de la Direction générale de l'Anade pour permettre à tous les employés de soumettre leurs préoccupations et doléances ainsi que leurs propositions aux différents niveaux de responsabilité (Direction générale, Secrétariat général et services centraux) et ce, dans le cadre de la garantie de la confidentialité du traitement des données », précise la même source. Cette plateforme vient « en exécution des orientations du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro-entreprise, Nassim Diafat, et en application des instructions du directeur général par intérim de l'Anade, pour assurer la transparence dans le traitement des différentes propositions et doléances des travailleurs », a-t-on ajouté de même source.

APS

LÉGISLATIVES AU SÉNÉGAL

Le camp présidentiel revendique la victoire, l'opposition conteste

La coalition au pouvoir au Sénégal a revendiqué la victoire, hier lundi, dans la majorité des départements sénégalais, après les élections législatives de dimanche.

Elle bénéficierait ainsi d'une courte majorité au Parlement. Un succès contesté par l'opposition qui parle de "majorité préfabriquée". Ces élections législatives ont valeur de test pour l'opposition qui souhaite freiner les ambitions du président Macky Sall. Au Sénégal, la coalition présidentielle a revendiqué une victoire aux élections législatives organisées dimanche 31 juillet. Un succès contesté par l'opposition qui parle de "majorité préfabriquée". "Nous avons gagné 30 départements" sur les 46 que compte le Sénégal et des circonscriptions à l'étranger. "Ceci nous donne incontestablement une majorité à l'Assemblée nationale", a déclaré dimanche soir à la presse la tête de liste de la coalition présidentielle, Aminata Touré. "Nous avons donné une majorité à l'Assemblée nationale à notre président de coalition", Macky Sall, a ajouté Aminata Touré, sans donner le nombre de députés obtenus par son camp ni préciser s'il s'agit d'une majorité relative ou absolue. Elle a reconnu la défaite de sa coalition à Dakar.

Une faible participation

La réplique n'a pas tardé du côté de l'opposition. Un responsable de la coalition dirigée par le principal opposant Ousmane Sonko, Barthélémy Dias, a parlé de "vulgaire mensonge" et de "majorité préfabriquée", sur la radio privée RFM. "La cohabitation est inévitable. Vous avez perdu cette élection au niveau national.



Nous ne l'accepterons pas. Cette forfaiture ne passera pas", a précisé Barthélémy Dias, également maire de Dakar, sans donner de chiffre. L'opposition a affirmé vouloir mettre à profit ces élections pour imposer une cohabitation au président Sall, qui espère, lui, conserver une large majorité. Ces législatives font figure de test après les élections locales de janvier, remportées par l'opposition dans de grandes villes de ce pays d'Afrique de l'Ouest réputé pour sa stabilité, comme Dakar, Ziguinchor (sud) et Thiès (ouest)

Les législatives, à un seul tour, visent à renouveler pour cinq ans les 165 sièges du Parlement monocaméral largement contrôlé par le camp présidentiel. Macky Sall a promis de nommer un Premier ministre, poste qu'il avait supprimé puis rétabli en décembre 2021, au sein de la formation victorieuse des élections. Quelque sept millions de Sénégalais étaient appelés pour ce scrutin qui s'est déroulé sans incidents majeurs, dont la participation était de 22% au niveau national dimanche à 13 h (locales et GMT), selon le ministère de l'Intérieur.

Près de 22.000 observateurs sur le terrain

"Je souhaite (...) qu'il n'y ait pas de disputes. C'est comme au football. Il faut un

vainqueur et un vaincu", a déclaré Lamine Sylva, un peintre de 60 ans marié et père de famille. "J'espère que la future Assemblée sera formée de députés du pouvoir et d'une forte représentation de l'opposition pour des débats contradictoires", a dit à l'AFP El Yahya Sall, militaire à la retraite.

La Commission nationale électorale autonome (Cena), qui supervise le vote, a déployé quelque 22.000 observateurs. Des experts de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et de la Francophonie sont également présents. Huit coalitions sont en lice pour ces élections dont celles de la majorité et "Yewwi Askan Wi" (Libérer le Peuple en langue wolof), la principale coalition de l'opposition, formée autour d'Ousmane Sonko, arrivée troisième de la présidentielle de 2019. Celle-ci s'est alliée à la coalition "Wallu Sénégal" (Sauver le Sénégal en wolof), dirigée par l'ex-président Abdoulaye Wade. La moins bien placée dans un département s'engage à soutenir l'autre pour "imposer une cohabitation gouvernementale". Le scrutin se déroule dans un contexte de hausse des prix, conséquence notamment de la guerre en Ukraine, argument utilisé par l'opposition contre le pouvoir qui met en avant les subventions des produits pétroliers et des denrées alimentaires ainsi que son pro-

gramme de construction d'infrastructures
Vers un troisième mandat ?

L'opposition veut aussi contraindre Macky Sall à renoncer à toute velléité de candidature en 2024. Le président Sall, élu en 2012 pour sept ans et réélu en 2019 pour cinq ans, maintient le flou sur ses intentions à 19 mois de la présidentielle. "Si Macky Sall les perd [les législatives, NDLR], il ne parlera plus de troisième mandat", a assuré Ousmane Sonko. La précampagne avait été marquée par de violentes manifestations qui avaient fait au moins trois morts en raison de l'invalidation par le Conseil constitutionnel des titulaires de la liste nationale de la coalition dirigée par Ousmane Sonko. Plusieurs figures de l'opposition, parmi lesquelles Ousmane Sonko lui-même, ont été contraintes de renoncer à participer aux élections, dénonçant un stratagème du président pour écarter ses adversaires. Le 29 juin, l'opposition avait finalement calmé le jeu en acceptant de participer au scrutin, qu'elle menaçait jusqu'alors d'empêcher.

R. I. / Agences

IRAK

Les partisans de Sadr organisent un sit-in devant le Parlement

Les partisans de l'imam chiite Moqtada al Sadr ont dressé avant-hier dimanche des tentes devant le Parlement de Bagdad pour réclamer la dissolution de l'assemblée et de nouvelles élections, une initiative qui pourrait prolonger la paralysie politique en Irak ou plonger le pays dans de nouvelles violences. Des milliers de militants sadristes ont envahi samedi, pour la deuxième fois en une semaine, la Zone verte, quartier fortifié de la capitale irakienne qui abrite les ministères et les missions étrangères. Des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre ont fait au moins 125 blessés, selon le ministère de la Santé. "Nous restons jusqu'à ce que nos demandes soient entendues. Et nous avons beaucoup d'exigences", a déclaré un membre de la direction politique du Mouvement sadriste s'exprimant à condition de rester anonyme. Outre la dissolution du Parlement, le Mouvement sadriste réclame le remplacement des juges de la Cour suprême, a-t-il ajouté. Le parti de Moqtada al Sadr est arrivé en tête des élections législatives d'octobre, mais il a retiré en juin dernier ses 74 députés du parlement faute d'avoir réussi à former un gouvernement excluant ses rivaux chiites, principalement des groupes soutenus par l'Iran. Ce retrait a renforcé l'influence de la Coalition des partis pro-iraniens à l'assemblée, redevenue le principal groupe au Parlement. Depuis, l'imam chiite a mis à exécution ses menaces de provoquer des troubles populaires si le Parlement tentait d'approuver un gouvernement qu'il ne validerait pas, affirmant que celui-ci devait être exempt d'influence étrangère et de la corruption qui sévit en Irak depuis des décennies. Alors que l'Irak connaît sa période la plus longue sans président ni Premier ministre, Moqtada al Sadr conserve lui-même une grande partie du pouvoir car son mouvement reste impliqué dans la gestion du pays, ses fidèles occupant des postes clés dans tous les ministères et organes de l'État.

R. I. / Agences

KOSOVO

Vives tensions à la frontière avec la Serbie

La police kosovare a déclaré, avant-hier dimanche, avoir été la cible de coups de feu dans le nord du pays où des barricades ont été érigées sur des routes menant à la Serbie, pour protester contre la nouvelle politique frontalière du gouvernement. Face aux tensions, et après consultations avec les ambassadeurs européens et américains, Pristina reporte d'un mois l'entrée en vigueur des nouvelles règles à la frontière serbe. Dans le nord du Kosovo, la police a déclaré, dimanche 31 juillet, avoir été la cible de coups de feu. Des barricades ont été érigées sur des routes menant à la Serbie, afin de protester contre la politique frontalière du gouvernement. Ces tirs n'ont fait aucun blessé, a précisé la police dans un communiqué. Les deux points de passages ont été fermés à la circulation. Dimanche soir, des centaines de Serbes du Kosovo ont massé camions, camions-

citernes et autres véhicules lourds sur les routes menant aux points de passage de Jarinje et Brnjak, a constaté un journaliste de l'AFP. Une foule s'est alors installée autour des barricades, avec l'intention affichée d'y passer la nuit. Face aux tensions, le gouvernement du Kosovo a décidé de reporter d'un mois l'entrée en vigueur de nouvelles règles à la frontière avec la Serbie. Ce report a été annoncé dans un communiqué du gouvernement à l'issue d'une rencontre avec l'ambassadeur des États-Unis au Kosovo Jeffrey Honevier.

Nouvelle politique frontalière

Les nouvelles règles, qui devaient entrer en vigueur lundi, prévoient que toute personne entrant au Kosovo avec une carte d'identité serbe dispose d'un document temporaire pendant son séjour dans le pays. Pristina avait par ailleurs donné deux mois aux

Serbes du Kosovo pour remplacer les plaques d'immatriculation serbes de leurs véhicules par des plaques de la République du Kosovo. Le Premier ministre Albin Kurti a précisé dimanche qu'il s'agissait d'une mesure de réciprocité, dans la mesure où la Serbie, qui ne reconnaît pas l'indépendance de son ancienne province à majorité albanaise proclamée en 2008, en exige autant des Kosovars qui entrent sur son territoire.

Tensions diplomatiques

"La situation sécuritaire dans les municipalités du nord du Kosovo est tendue", a expliqué la mission de l'Otan au Kosovo (KFOR) dans un communiqué. Les Serbes du Kosovo ne reconnaissent pas l'autorité de Pristina, ni l'indépendance du Kosovo, et restent loyaux à Belgrade dont ils dépendent financièrement. Le président serbe Aleksandar Vucic a déclaré, dans un discours à la nation dimanche,

que la situation au Kosovo n'avait "jamais été aussi complexe" pour la Serbie et les Serbes qui y vivent. "L'atmosphère a été portée à ébullition", a déclaré Aleksandar Vucic, ajoutant que "la Serbie gagnera" si les Serbes sont attaqués.

De son côté, Albin Kurti a accusé le président serbe de déclencher des "troubles". "Les prochaines heures, jours et semaines peuvent être difficiles et problématiques", a écrit le président kosovar sur Facebook.

En septembre dernier, le nord de Kosovo a été le théâtre de vives tensions, après la décision de Pristina d'interdire les plaques d'immatriculation serbes sur son territoire, émaillées de manifestations quotidiennes et blocage de la circulation aux deux postes frontières.

R.I / Agences

Maux de tête : symptômes, causes, traitements et prévention

Les maux de tête les plus fréquents sont les céphalées de tension et les migraines. En fonction de leur cause, les maux de tête peuvent être accompagnés par d'autres signes : fièvre, rhume, nausées, etc. Dans certains cas, les maux de tête peuvent être le signe d'une maladie grave.

Environ la moitié d'entre nous souffre de maux de tête au moins une fois par an. Il existe de très nombreuses causes à ces douleurs. Rarement graves, les maux de tête peuvent cependant être révélateurs d'une maladie plus sérieuse.

Quels sont les différents types de maux de tête ?

Les maux de tête, ou céphalées, sont des douleurs fréquentes centrées sur la région du crâne. Il en existe différents types qui se distinguent par leur mode de survenue, leur localisation (front, moitié de la tête, toute la tête), leur intensité (douleur modérée ou intense empêchant les activités quotidiennes) et leur durée.

Les maux de tête les plus fréquents sont les céphalées de tension et les migraines. En fonction de leur cause, les maux de tête peuvent être accompagnés par d'autres signes : fièvre, rhume, nausées, etc. Dans certains cas, les maux de tête peuvent être le signe d'une maladie grave. Les céphalées de tension (qui n'ont aucun rapport avec l'hypertension artérielle !) se manifestent surtout au niveau du front et de la nuque.

Ce sont des douleurs perçues comme une pression ou un serrement exercé sur ces parties de la tête. La douleur peut augmenter de manière progressive ou apparaître brusquement.

Ces maux de tête sont différents des migraines qui se manifestent par des douleurs lancinantes du côté droit ou gauche de la tête, parfois pendant des heures, voire des jours.

Les céphalées par abus d'antalgiques
Les céphalées par abus d'antalgiques se caractérisent par la répétition de céphalées de tension suite à la surconsommation de médicaments contre la douleur. Tout se passe comme si chaque prise d'antalgique était suivie par un rebond du mal de tête. Ces maux de tête incessants représentent 15 à 20 % des consultations dans les centres spécialisés dans le traitement des maux de tête.

Les mécanismes de ce phénomène ne sont pas élucidés. Le traitement consiste à sevrer progressivement les personnes qui en souffrent.

Quelles sont les complications éventuelles du mal de tête ?

Les maux de tête ordinaires n'entraînent aucune complication. Mais là encore, il est parfois difficile de déterminer s'ils sont anodins ou le signe d'une maladie plus grave.

Dans le doute, mieux vaut consulter son médecin, notamment lorsqu'on a violemment mal à la tête, ou si les douleurs se prolongent. Si vous êtes sujet aux cépha-



lées à répétition, il vous sera peut-être difficile de déterminer si elles sont banales ou non. Il faut alors tenter de noter si elles sont différentes en intensité, en durée et en fréquence.

Quels sont les facteurs favorisants ?

Les causes des céphalées sont inconnues. Toutefois, on sait que certains facteurs favorisent leur apparition :

- le stress, le surmenage et la fatigue ;
- la consommation de boissons alcoolisées ;
- l'excès ou l'arrêt brusque d'une consommation de café ;
- des lunettes mal adaptées ou une absence de lunettes alors qu'elles seraient nécessaires ;
- le bruit ;
- chez certaines personnes, la consommation d'aliments tels que les fromages trop faits, les noix, le chocolat, les vins blancs, les salaisons, les agrumes, la crème aigre, les pâtisseries et les pains frais en pâte levée, les exhausteurs de saveur (glutamate) ou les édulcorants (aspartame), etc.

Chez les personnes qui souffrent d'arthrose des vertèbres cervicales, les maux de tête peuvent être plus fréquents. Ces céphalées cervicales se font plutôt sentir à l'arrière du crâne. Enfin, les variations hormonales au début de la grossesse augmentent la fréquence des maux de tête chez les femmes enceintes.

Quand les maux de tête sont le signe d'une maladie grave
Les maux de tête peuvent être révélateurs de maladies ou de problèmes nécessitant un diagnostic médical urgent : poussée d'hypertension artérielle, accident vasculaire cérébral (attaque), infection du cerveau, glaucome, intoxication, etc. D'autres problèmes moins urgents nécessitent néanmoins une consultation : la sinusite, par exemple.

Ces maladies s'accompagnent généralement d'autres signes révélateurs dont l'association avec la céphalée doit amener à consulter (gène à la lumière, troubles du comportement, douleur des yeux, etc.).

Des maux de tête persistants justifient toujours un avis médical.

Comment prévenir les maux de tête ?

Les facteurs qui déclenchent des maux de tête varient d'une personne à l'autre. Essayez de déterminer si les maux ont une origine que vous pouvez éviter, par exemple une boisson, un aliment ou des lunettes mal adaptées. Par ailleurs, toute mesure permettant de vous détendre est susceptible d'atténuer les céphalées de tension.

Ce que vous devez faire

- Allongez-vous dans une pièce calme et sombre.
- Essayez de dormir.
- Appliquez une compresse froide sur la nuque.
- Prenez un bain chaud.

Conduite à tenir en cas de mal de tête
Si le mal de tête est soudain, inhabituel et intense.

Si les maux de tête s'accompagnent d'autres symptômes comme, par exemple :

- une forte fièvre ;
- une raideur de la nuque ;
- des vomissements ;
- une diminution de la force musculaire ;
- une sensation de malaise ;
- des troubles de la marche ou de l'élocution ;
- des convulsions.

Si les maux de tête s'accompagnent d'autres symptômes comme, par exemple :

- des troubles de la vision ;
- des tremblements ;
- une agitation importante.

Si la personne a des antécédents d'hypertension artérielle.

Si les maux de tête durent plus longtemps que d'habitude.

Si des maux de tête habituels changent brusquement de nature et d'intensité.

Si les céphalées ne régressent pas après 48 heures d'automédication.

Si les maux de tête sont occasionnels ou liés à une cause connue.

Que fait le médecin ?

Il examine et questionne le patient pour déterminer le type de mal de tête. Dans le cas de maux de tête incessants, il est parfois nécessaire de réaliser des examens complémentaires (scanner cérébral, IRM, etc.) pour en préciser les causes.

Il peut éventuellement prescrire un médicament, en tenant compte des médicaments pris avant la consultation.

La phytothérapie dans le traitement des maux de tête

Quelles plantes pour soulager les maux de tête ?

Traditionnellement, l'écorce de saule blanc est préconisée pour soulager les maux de tête. Les sommités fleuries de la reine-des-prés possèderaient cette même propriété. Enfin, le café est souvent conseillé, en particulier au début des crises de migraine.

Le saule blanc

Grâce aux flavonoïdes et aux composés salicylés contenus dans son écorce, le saule blanc pourrait calmer les maux de tête. Néanmoins, aucune étude scientifique n'a validé cet usage qui repose essentiellement sur la tradition et sur une analogie avec l'aspirine. La reine-des-prés (ou spirée) est parfois utilisée parce qu'elle contient des substances similaires à celles du saule blanc.

Les plantes riches en caféine

La caféine contenue dans le maté, le café, le thé, etc. est fréquemment conseillée par les médecins aux personnes qui souffrent de migraine.

Prise dès les premiers symptômes, une tasse de café peut limiter l'intensité des maux de tête. Dans les médicaments contre la douleur et les maux de tête, la caféine est souvent associée aux anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS, par exemple l'aspirine) dont elle augmenterait l'efficacité.

La menthe poivrée

L'application d'huile essentielle de menthe poivrée sur les tempes est parfois recommandée pour soulager les maux de tête, sans aucune preuve d'efficacité.

Les autres plantes

La grande camomille (*Tanacetum parthenium*) est traditionnellement considérée comme l'une des plantes les plus efficaces contre les maux de tête. Son efficacité a été reconnue par l'OMS pour prévenir les crises de migraine.

Existe-t-il des risques pour soigner les maux de tête par les plantes

Attention, si les maux de tête s'accompagnent de tremblements, d'agitation, de fièvre, de raideur de la nuque, de malaise, de vomissements ou de diminution de la force musculaire, consultez un médecin en urgence.

Un mal de tête modéré qui dure plus de 48 heures justifie également une consultation, en particulier chez les personnes qui souffrent d'hypertension artérielle.

• Les contre-indications de l'écorce de saule blanc correspondent essentiellement à celles de l'aspirine.

• Un abus de café peut provoquer des palpitations et des insomnies.

BORSALINO



21h00



Libéré de prison, Roch Siffredi, petit truand marseillais, se rend avec ses lieutenants Nono et Fernand dans un cabaret tenu par le «Danseur», un homme qu'il soupçonne de l'avoir dénoncé. En représailles, il met le feu à l'établissement après avoir extorqué au «Danseur» quelques indications pour retrouver Lola, sa maîtresse infidèle. Elle vit désormais avec François Capella, un autre truand marseillais qui est en affaire avec Boccace, fabriquant de pastis.

INSPECTEUR BARNABY



21h00



Lors de l'inauguration d'un parc de sculptures installé au cœur de sa propriété, Brandon Monkford, riche homme d'affaires et amateur d'art, a été trouvé mort. Assassiné. Peu d'indices sur la scène de crime, excepté un étrange médaillon. Barnaby, flanqué de son fidèle Nelson, entre en scène...

LAISSEZ-VOUS GUIDER



21h00



Sur Twitter via #Laissezvousguider. Stéphane Bern et Lorant Deutsch, deux grands passionnés d'histoire et de patrimoine, se sont lancés un défi amical et ludique. Ils vont tour à tour endosser le rôle de guide touristique pour tenter de surprendre les téléspectateurs lors d'une visite exceptionnelle du Paris haussmannien.

TANDEM



21h00



Hervé Levers, président d'une association de chantiers de réinsertion, chute du haut d'un échafaudage. Est-ce un des détenus qui l'a frappé ? Ou serait-ce un villageois mécontent de voir arriver des détenus en semi-liberté dans le village ? Mais il y a un autre mystère. Après une reconstitution, Léa s'aperçoit qu'il était impossible d'accéder à l'échafaudage sans être vu par les autres détenus. Comment le meurtrier a-t-il fait ?



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

HIROSHIMA, LA VÉRITABLE HISTOIRE



21h00



Il y a 70 ans... Hiroshima. À partir des récits de témoins qui s'expriment pour la première fois et d'édifiantes images d'archives, ce film ambitieux et remarquable raconte la véritable histoire d'Hiroshima ou comment la désinformation occidentale a légitimé l'une des grandes tragédies du XXe siècle.

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR SADE



21h00



Autant admiré que controversé, Sade est un personnage doublement sulfureux : par ses actes et par ses écrits, véritables catalogues de perversions sexuelles. Emprisonné au XVIIIe siècle, vilipendé, condamné aux éditions clandestines, "le divin marquis" est devenu synonyme d'une pratique sexuelle réprouvée : le sadisme. Sade sera pourtant partiellement réhabilité, influencera largement les intellectuels français et sera porté aux nues par les plus grands : de Baudelaire à Giacometti, de Pasolini à Simone de Beauvoir. Aujourd'hui, certains vont même jusqu'à faire de Sade une figure féministe.

ZONE INTERDITE



21h00



Chaque été, la France s'emballa pour les fêtes de villages. A Saoût, dans la Drôme, la fête du Picodon attire près de 10 000 visiteurs. Pour célébrer la lavande, Digne-les-Bains organise un gigantesque défilé. Reportage également à Trie-sur-Baïse, dans les Hautes-Pyrénées, et à Brou, près de Chartres.

SUPERMAN ET LOÏS



21h00



Les pouvoirs de Jordan évoluent. Son ouïe est devenue ultrasensible, mais il ne la contrôle pas encore. Lois découvre que Marcus Bridgewater cache sa véritable identité. Il se rapproche, en réalité, de Lois pour atteindre Superman. Dans le multivers, il s'appelle John Henry Irons. Superman a tué sa femme qui, dans le multivers, s'avère être Lois et il a juré de la venger. Il est l'inconnu avec lequel Superman s'est battu dans la centrale nucléaire. Irons tend un piège à Superman. Alors qu'il s'apprête à lui porter le coup de grâce, Jonathan et Jordan interviennent et sauvent leur père...

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	04:07
Dohr	12:54
Asr	16:41
Maghreb	19:52
Icha	21:28

VOLS ALGER-PARIS

PROGRAMME PRESQUE COMPLET CHEZ AIR ALGÉRIE

La saison estivale 2022 a enregistré une forte demande sur les billets à destination de l'Algérie. En effet, et malgré les multiples offres lancées par les différentes compagnies aériennes, celles-ci n'arrivent toujours pas à répondre à ce besoin massif.

Que ce soit par rapport à l'indisponibilité des billets ou les prix exorbitants pratiqués par les transporteurs aériens, les voyageurs algériens ne cessent d'exprimer leur mécontentement et de dénoncer ces tarifs jugés hors portées de l'enveloppe budgétaire de ceux-ci.

De son côté, Air Algérie a tenté de calmer la pression émanant de sa clientèle. En effet, au début du précédent mois de juillet, la compagnie aérienne nationale a lancé un ensemble de promotions portant sur ces vols internationaux programmés jusqu'au mois de mars 2023. Une offre intéressante mais qui reste insuffisante du point de vue du voyageur algérien.

Afin de déterminer le niveau des prix affichés par Air Algérie, nous avons procédé à une simulation des tarifs sur son site de réservation. Pour s'y faire, nous avons choisi la ligne Alger-Paris, la plus fréquentée par les passagers algériens.

Pour l'actuel mois d'août, Air Algérie affiche deux offres sur son site officiel. Notamment, « l'Economique flex » et « l'Economique Plus ». Conformément à ses deux dernières, les tarifs d'Air Algérie sont à hauteur de 200 euros le billet au départ d'Alger vers l'aéroport de



Paris. Cela s'applique, notamment, pour les vols programmés pour le début du mois d'août 2022. Cependant, à partir du 5 août prochain, le programme d'Air Algérie pour la ligne Alger-Paris affiche complet. En effet, si vous tentez une réservation à partir de cette date, vous serez surpris du message de la compagnie qui s'affiche sur votre écran. Notamment, celui indiquant l'indisponibilité des billets pour cette destination.

Qu'en est-il des compagnies aériennes étrangères ?

Du côté d'Air France, la situation n'est pas loin de celle d'Air Algérie pour ce mois d'août 2022. En effet, la majorité des vols de la compagnie depuis Paris vers Alger affichent un nombre restreint de sièges disponibles. Justifié certainement par la forte demande enregistrée sur ce créneau. Mais ce n'est pas tout, le

transporteur aérien français affiche des prix excessifs pour ce début du mois d'août. Un aller simple depuis la capitale parisienne vers l'aéroport Houari Boumediene est commercialisé à hauteur de 490 euros. Tel est le cas du vol programmé pour le 2 août 2022, qui est vendu au prix de 481 euros, soit la somme de 71.655 dinars algériens.

Ce même niveau des prix est également maintenu chez Transavia. Connue comme étant une compagnie low cost. Cette dernière commercialise ses billets au prix de 530 euros, pour les mêmes destinations.

Ce tarif correspond au vol programmé pour demain le 2 août 2022.

Par ailleurs, chez Vueling, le niveau des prix dépasse toutes les autres compagnies aériennes. En effet, un aller simple prévu pour le 6 août prochain est commercialisé au prix de 630 euros le billet.

LIBYE

AU MOINS 6 MORTS DANS L'EXPLOSION ACCIDENTELLE D'UN CAMION-CITERNE

L'explosion accidentelle d'un camion-citerne hier lundi, dans le sud de la Libye, a fait au moins six morts et une cinquantaine de blessés, rapportent des médias, citant des sources officielles concordantes.

L'explosion a eu lieu à Bent Bayyah, au sud-ouest libyen, lorsque des dizaines d'habitants se sont précipités vers un camion-citerne en route vers une station d'essence pour remplir des bidons d'essence, provoquant une bousculade, alors que le camion avait pris feu.

Les causes précises de l'incendie et de l'explosion ne sont pas claires, mais plusieurs voitures en stationnement ont pris feu, selon des images diffusées par des internautes.

« Nous suivons de près le drame qui s'est produit à Bent Bayyah (...) Nous avons chargé une cellule de crise de transférer les blessés vers les grands hôpitaux en urgence », a assuré sur Twitter le Premier ministre du gouvernement d'union nationale, Abdelhamid Dbeibah.

CINÉMA

Le réalisateur Nasreddine Guenifi tire sa révérence

Nasredine Guenifi, scénariste et réalisateur de "Nous n'étions pas des héros", est décédé hier lundi à l'âge de 79 ans, a annoncé le Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel (CNCA).

Né en 1943 à Constantine, le réalisateur Nasredine Guenifi rejoint la Medersa El-Ketania en 1949 et obtient son Certificat de fin d'études primaires en 1957. Après avoir fréquenté l'École municipale des beaux-arts de Constantine, il poursuit des études cinématographiques et audiovisuelles de 2e cycle à l'Université Paris 8.

Le défunt a travaillé comme agent technique à la Radiodiffusion-télévision algérienne (RTA), réalisateur de documentaires et de fictions, photographe, scénariste et dessinateur de presse à *El Moudjahid Hebdomadaire*.

Il a écrit une série de nouvelles et un roman historique intitulé "Ahmed bey l'Algérien" (2009) et participé à l'écriture de plusieurs courts métrages et documentaires.

Après avoir travaillé comme directeur photo aux côtés de grands réalisateurs algériens, Nasredine Guenifi réalise, en 2017, son film "Nous n'étions pas des héros", une adaptation du livre du grand militant de la cause nationale Abdelhamid Benzine sur les conditions de détention inhumaines des prisonniers algériens dans les camps spéciaux de l'armée coloniale durant la Guerre de libération nationale.

Ce long métrage décrit, deux heures durant, le quotidien des prisonniers algériens lors de la glorieuse Guerre de libération nationale à travers les souffrances infligées aux Algériens dans le camp de détention spécial de Boughari (Médéa), tout en mettant en exergue la résistance des militants et combattants algériens face à la torture et aux diverses formes d'oppression exercées sur eux par les soldats français.

ZAKAT

Le Nissab fixé à 816.000 DA cette année

Le Nissab de la Zakat pour l'année 1443 de l'Hégire a été fixé à 816.000 DA, a indiqué hier lundi, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs dans un communiqué.

« Le Nissab de la Zakat a été calculé sur la base de 20 dinars or dont le poids a été estimé à 85 grammes, l'Agence nationale pour la distribution et la transformation de l'or et autres métaux précieux (Agenor) ayant fixé le gramme d'or 18 carats à 9.600 DA », a précisé le communiqué.

« La Zakat correspond au quart du dixième, soit 2,5% de toute valeur (argent et offres commerciales) ayant atteint le Nissab au terme d'une année », a ajouté la même source.

« Pour assurer la collecte et la distribution organisées et équitables de la Zakat, le ministère des Affaires religieuses met à la disposition des personnes devant s'en acquitter les comptes CCP de l'Office national des Wakfs et de la Zakat », a souligné le communiqué.